



COMMUNE DE PENTHALAZ

**LA MUNICIPALITE
AU
CONSEIL COMMUNAL**



PREAVIS n° 59 - 2010

Volume I

RAPPORT DE GESTION

Législature 2006 - 2011

RAPPORT de la Municipalité sur la gestion de l'année 2009

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Se référant aux articles 93 b de la Loi sur les Communes et 91 du règlement du Conseil communal, la Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur la gestion de l'année écoulée et soumet à votre approbation les comptes de la bourse communale, arrêtés au 31 décembre 2009.

ADMINISTRATION GENERALE

Administration générale, finances,
police, service du feu

Mme Isabelle HAUTIER,
syndique

Urbanisme,
police des constructions, bâtiments
communaux, forêts

M. Yvan ROCHAT,
municipal

Affaires sociales, scolaires, culturelles,
services publics, protection civile, informatique

M. Yves JAUNER,
municipal

Personnel communal, voirie,
services publics, domaines

Mme Isabelle GAY-CROSIER,
municipale

Routes et chemins, gaz, éclairage public,
services des eaux et des égouts, matériel
communal, signalisation

M. Alfred MAST
municipal

Vice-président de la Municipalité
(durant toute la législature)

M. Yvan ROCHAT

Au cours de l'année 2009, la Municipalité a tenu 52 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires, celles-ci réservées à :

- l'étude des comptes communaux de l'exercice (3 avril) ;
- l'établissement du budget 2010 (12 octobre) ;

ainsi que 3 séances extra-muros (16 février, 7 juillet et 9 décembre) permettant de prendre le temps nécessaire pour l'étude de dossiers plus complexes.

Comme à l'accoutumée, dans le cadre de ses séances hebdomadaires, la Municipalité a reçu les délégations des sociétés locales, du Conseil de Paroisse, de la direction de l'EMS «la Venoge», des écoles, des représentants du canton, des avocats, des opposants ainsi que diverses autres personnes.

De fréquentes séances ont eu lieu en début ou en fin d'après-midi réunissant la syndique, un ou plusieurs membres de la Municipalité, et divers interlocuteurs souhaitant exposer leur(s) problème(s) ou leurs projets.

La Municipalité a fait acte de présence, par délégation ou incorpore, à des séances et des cours d'information, des assemblées et des conférences, des visites de chantier, des manifestations ou soirées de sociétés locales, des assemblées générales, des commissions, des exercices de pompiers, etc....

Le début de cette année 2009 a été marqué par l'arrivée de Mme Isabelle Gay-Crosier à l'exécutif et, c'est le 12 janvier que la Municipalité et le bureau du Conseil se sont rencontrés pour la symbolique « remise des pouvoirs » et pour accueillir le nouveau président, M. Alain Pellet.

En vrac et en liste non exhaustive, cette année 2009 a été marquée par :

- La recherche de personnel remplaçant au Service Extérieur.
- Le premier coup de pioche du giratoire.
- La modification du PPA « Les Câbleries », sud et nord.
- La poursuite du projet du bâtiment multifonctionnel (Coop et local SP).
- Le projet d'élaboration du nouveau plan de zones (plan général d'affectation).
- Le départ d'une étape du Tour du cycliste du Pays de Vaud (le 6 juin).
- La fête de la dissolution de l'ARC, le 4 juin.
- La présidence intercommunale de l'AJERCO.
- Des réflexions sur l'avenir de la parcelle de la cure et de ses environs.
- Des réflexions sur la création d'appartements protégés.
- Le projet de rénovation de l'Eglise catholique de La Sarraz (intercommunal).
- Le développement futur du service de la défense incendie (COPIL intercommunal).
- Le développement futur de la protection civile (AGILE, COPIL intercommunal).

Les réunions des syndics du district du Gros-de-Vaud ont eu lieu :

- A Penthaz, le 26 mars.
- A Penthaz, le 24 septembre.

Le 26 février, une délégation de la Municipalité a rencontré M. Marthaler, conseiller d'Etat, pour l'entretenir des problèmes liés à la création du giratoire.

Le 6 mars, au restaurant de Venoge Parc, la Municipalité, le Président du Conseil, la secrétaire du Conseil et M. le Député André Marendaz ont accueilli les jeunes de 18 ans. Après une partie officielle, la soirée s'est terminée autour d'une excellente fondue, préparée par M. Fumat.

Le 29 juin, une délégation de la Municipalité a participé à l'assemblée générale puis, in corpore, à la Journée des Communes Vaudoises qui se déroulait à Lausanne.

Le 29 septembre, pour la troisième fois, la Municipalité, secondée par l'USL a reçu, au Verger, les nouveaux habitants. Les sociétés locales, les autorités religieuses, ainsi que les représentants des groupes du Conseil ont répondu présents et ont pu faire découvrir aux nouveaux Cancaniers, le large éventail d'activités qu'offre notre commune. Cette soirée, fort appréciée, s'est terminée avec «une soupe du chalet», accompagnée de pain et fromage, le tout préparé avec soin et efficacité par M. Daniel Rochat.

Le 9 octobre, la Municipalité a été invitée à la traditionnelle ouverture de «L'Expo de Coss», visite suivie par le non moins traditionnel «papet vaudois».

Le 2 décembre Monsieur Marc-Etienne Piot, Préfet du district du Gros-de-Vaud a contrôlé la gestion administrative de la commune. Selon son désir, à l'issue de cette visite, la Municipalité a reçu la Municipalité d'Echallens, dans l'optique de faire plus ample connaissance.

Cette réciprocité a d'ailleurs amené la Municipalité à Thierrens où elle a été très bien accueillie et où elle a pu découvrir quelques facettes de cette commune.

Le 3 décembre, une délégation de la Municipalité s'est rendue à Gland pour la remise des mérites sportifs vaudois, pour soutenir la candidature de Mike Chavanne, judoka, qui était nommé pour l'espoir sportif de l'année. Il a échappé de peu à ce titre, qui a été attribué à Jennifer Fiechter (ski-alpinisme).

Les 10 communes ayant rejoint le district du Gros-de-Vaud, le «Groupe Venoge», se sont réunies les 29 janvier, 7 mai et 1^{er} juillet, pour discuter – entre autres - de leur rattachement à la RAS qui devrait être, à l'horizon 2012, à Prilly, ce que le groupe conteste vivement.

De même, plusieurs séances se sont déroulées avec nos voisins de Penthaz et Daillens qui ont permis d'aborder plusieurs sujets communs, tels que la paroisse, le personnel, les différentes associations intercommunales tout en partageant des moments constructifs et amicaux.

Quant à nos rencontres avec la commune de Cossonay, elles ont eu lieu les 17 mars, 26 mai et 23 septembre, c'est dire que la cadence prévue en 2008, soit une séance toutes les 6 à 8 semaines, s'est essoufflée au fil du temps et des disponibilités respectives. Les sujets abordés étaient, en particulier, la modification du PPA les Câbleries et le nom de la gare.

Toutes ces activités ont été ponctuées par d'innombrables «workshops» concernant la modification du PPA les Câbleries. Il y a également eu une séance publique le 18 mai à laquelle la population était bien représentée. Deux autres séances ont été organisées, essentiellement pour les riverains du chemin de Valrose, de la Piscine et de Plan-Bois.

L'année 2009 représente aussi une année complète avec le contrat de prestations de la gendarmerie et l'engagement d'un garde municipal, indispensable à la réalisation des tâches du 5^{ème} processus (contrôle du stationnement, notification des commandements de payer, affichage, préposé BPA, contrôle des parcs, police des inhumations, etc.). L'ensemble de ces prestations, bien qu'onéreuses, donne entière satisfaction à la Municipalité, le bilan est positif et les relations sont excellentes. Chaque mois, un représentant de la Municipalité accompagné de la secrétaire municipale, fait le point avec la gendarmerie et détermine les objectifs à atteindre le mois suivant. Un rapport est établi, lequel est partiellement reproduit sur le site internet de la commune.

Comme vous le savez, le visage de la police vaudoise doit changer d'ici à 2011. C'est pourquoi, les communes au bénéfice d'un contrat de prestations sont en cours de création d'une association, dont le but est de défendre les intérêts de ces dernières dans les négociations en cours avec le canton, la gendarmerie et les polices municipales.

« La Municipalité a souvent eu le sentiment d'avancer d'un pas et de reculer de trois ! D'ailleurs, à la fin de l'année, aucun de ces sujets n'a abouti mais l'espoir de voir ces dossiers terminés en 2009 subsiste ! ». Tels étaient les propos de la Municipalité dans le rapport de gestion de l'année 2008. Mis à part le commencement du chantier du giratoire, le reste des projets avance tout doucement ; par conséquent...L'espoir se reporte en 2010. Etre Municipal, c'est l'apprentissage de la patience, de la persévérance, de ne surtout pas baisser les bras et bannir les découragements !

2009 était certes une année très chargée mais très enrichissante ; toujours avec ses joies et ses déceptions, ses espoirs et ses désenchantements.

A la lecture de ces quelques lignes, vous pouvez vous rendre compte, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, que fort heureusement, la Municipalité a aussi des moments récréatifs et chaleureux.

La Municipalité n'aimerait pas terminer ce rapport de gestion sans remercier très chaleureusement et faire part de sa reconnaissance :

- Au personnel communal qui a fait preuve d'efficacité durant cette année et pour tout le travail accompli dans des conditions parfois difficiles.
- Aux différentes commissions pour leur participation, leurs conseils et leur soutien.
- Aux membres du Conseil communal pour leur confiance.
- A toutes les personnes qui, de près ou de loin, s'activent bénévolement dans nos sociétés locales, associations ou clubs.
- A toutes les personnes connues ou inconnues qui mettent tout en œuvre pour que chacune et chacun puisse dire « il fait bon vivre à Penthalaz ».

CONSEIL COMMUNAL

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2009 :

1.	AFFOLTER	Pascal	SOC
2.	ANDREY	Jean-Claude	GIP
3.	BACHMANN	François	GIP
4.	BERTHOUD	Sandrine	SOC
5.	BORGEAUD	André	GIP
6.	BORGEAUD	Corinne	GIP
7.	BRATSCHI	Didier	RAD
8.	BURNAT	Thierry	RAD
9.	BROCARD	Claude	GIP
10.	CAVAT	Joël	SOC
11.	CETRANGOLO	Giovanni	SOC
12.	CHAPUIS	Didier	GIP
13.	CHEVALIER	Christiane	GIP
14.	DENEREAZ	Yves	RAD
15.	DEVENOGE	Pierre-Michel	SOC
16.	DUPUIS	Jean-Louis	GIP
17.	EPARS	Pierre-Alain	GIP
18.	FEIJOO	José	SOC
19.	FROSSARD	Olivier	RAD
20.	GARDEL	Charles	GIP
21.	GATTO	Antonio	GIP
22.	GRANDCHAMP	Sylvette	GIP
23.	GUEX	Céline	RAD
24.	HUBSCHMID	Jean-Rudolph	GIP
25.	ISCHI	Jérôme	SOC
26.	ISCHI	Pierre-André	SOC
27.	JAGER	Roland	RAD
28.	JOSEPH	Eric	GIP
29.	LÖTSCHER	Christoph	RAD
30.	MARTINETTI	Christian	RAD
31.	MONACHON	Jean-Pierre	RAD
32.	MOREL	Bernard	SOC
33.	MURISIER	Bernard	RAD

34.	PELLET	Alain	SOC
35.	PERUSSET	Jean-François	SOC
36.	PIOT	Gabriel	SOC
37.	PROBST	Déline	SOC
38.	PYTHON	Gilbert	RAD
39.	ROCHAT	Daniel	GIP
40.	ROCHAT	Gilles	RAD
41.	SANTSCHY	Gérald	RAD
42.	STOLLER	Sandrine	GIP
43.	TRAINI	Daniel	GIP
44.	VIRET	Marc-Eugène	SOC
45.	VON DE MUHLL	Dominique	SOC
46.	WALTI	Fritz	RAD
47.	ZBINDEN	Claude-Alain	RAD
48.	ZURCHER	Stéphane	SOC
49.	ZURBRUGG	Peter	SOC

Bureau du Conseil Communal

Président	Monsieur	Alain PELLET
1 ^{er} Vice-président	Monsieur	Daniel TRAINI
2 ^{ème} Vice-président	Monsieur	Olivier FROSSARD
Scrutateurs	Madame	Corinne BORGEAUD
	Monsieur	Gérald SANTSCHY
Scrutatrices-suppléantes	Madame	Sandrine STOLLER
	Madame	Céline GUEX
Secrétaire	Madame	Claudine MARTIN
Secrétaire-suppléante	Madame	Sylvette GRANDCHAMP
Huissier	Monsieur	Thierry PAREL

Le Conseil communal a tenu cinq séances au cours desquelles la Municipalité a déposé treize préavis.

**DOMAINES, URBANISME, POLICE DES CONSTRUCTIONS,
BATIMENTS COMMUNAUX, FORETS**

Bâtiments communaux

Ancien collège (Route de Daillens 2)

Entretien courant.

Maison de Ville

Entretien courant.

Maison de Commune

Appartements : entretien courant.

Bureaux : amélioration de l'éclairage dans les bureaux de la bourse et du greffe.

Etude pour d'éventuelles transformations.

Route de la Gare 40

Entretien courant.

Centre communal du Verger

- changement des portes extérieures de la bibliothèque, de l'accès à la scène et de la cuisine, modification et changement de la porte d'accès à l'intérieur de la salle de gym, réparation de la porte de la buvette ;
- changement du chauffage de l'appartement du concierge ;
- mise en conformité du chauffage au sol (régulation) ;
- pose d'un éclairage de secours au local des jeunes ;
- achat de plateaux de tables seuls et de tables complètes ;
- fin du changement des placets de chaises de la salle de spectacle.

Nos remerciements vont à M. Christian Charrotton, concierge.

Collège du Cheminet

- Peinture de la cage d'escalier « sud ».
- Pose de tableaux d'affichage dans les couloirs.

Nos remerciements vont à M. Michel Martin, concierge.

Vestiaires et buvette du foot en Sauffaz

- Détartrage des installations sanitaires des vestiaires.
- Réparations suite à des actes de vandalisme.
- Peinture des murs dans les vestiaires.

Cheminet 22

Changement des volets en bois par des volets en alu.

Eglise St-Martin

Entretien courant.

Chemin du collège 1 (villa concierge de l'école)

Entretien courant.

La Cure

Changement d'une partie des fenêtres en bois par des fenêtres PVC.

Bâtiment Plan-Bois

Etude pour d'éventuelles transformations.

L'Islettaz – bâtiment du tennis

Différents travaux intérieurs de rénovation des vestiaires (carrelage, peinture, électricité, menuiserie, sanitaire).

Forêt

Coupe de bois (forêt du Devin)

La mise de bois s'est déroulée le samedi 9 mai 2009.

- 98 m³ de chêne et mélange, ainsi que 84 m³ de foyard ont été vendus. Les miseurs se sont retrouvés au Plan-Bois.

Le martelage s'est déroulé le 22 octobre 2009.

Urbanisme et police des constructions

PGA (Plan général d'affectation)

Au printemps 2009, la Municipalité avait transmis au Canton le projet du nouveau PGA pour examen. Celui-ci est revenu à la Municipalité en octobre dernier, avec les remarques des 13 services concernés. En bref, de nombreuses séances restent à faire dans le but de présenter ce document pour un nouvel examen. C'est pourquoi, à ce jour, la Municipalité n'est pas en mesure de donner une date d'échéance quant à l'aboutissement de ce PGA.

Modération du trafic

Suite au départ de M. Michel Girod, municipal, il a fallu reprendre de nombreux dossiers, les réétudier et les assimiler. Le dossier de la modération du trafic est resté quelque peu en suspens. Toutefois, toutes les études ont été reprises en fin d'année pour la réalisation des prochaines étapes.

PPA Les Câbleries – Secteur Sud

Le dossier a été complété selon les demandes du canton. Plusieurs séances ont eu lieu avec le bureau d'urbanistes, divers services cantonaux, le promoteur, le bureau d'architecture et une notaire pour l'élaboration des diverses conventions.

Techniquement le dossier est prêt pour sa mise à l'enquête mais diverses conventions doivent encore être signées avant que le dossier puisse être à nouveau envoyé au canton pour approbation.

Projet centre multifonctionnel

Un projet de plans de réalisation nous a été transmis en fin d'année. Ce dossier sera traité dans le courant de l'année 2010.

PPA Les Câbleries – Secteur Nord

Suite à de nombreuses séances avec toutes les instances concernées, le projet a été soumis au canton pour examen préalable. Ce dernier nous a été retourné par les services cantonaux en nous priant d'effectuer plusieurs ajustements, voire modifications.
Le dossier sera soumis pour examen complémentaire en début 2010.

Giratoire de la Gare

La réalisation du giratoire nous a été octroyée par le Chef du Département des Infrastructures le 08.12.2008. Toutefois, l'opposant a fait recours à cette décision.

De nombreux échanges de courriers et de séances ont eu lieu tout au long de cette année.

Dans le courant du mois de septembre, les membres du Tribunal se sont déplacés pour une inspection locale. Dès lors de nouvelles négociations ont été entreprises avec l'opposant et les travaux du giratoire ont pu débuter.

Finalement, un accord a été trouvé avec l'opposant et les documents y relatifs seront ratifiés au début de l'année 2010. Les travaux du giratoire pourront donc se poursuivre et se terminer en 2010.

Commission de salubrité

La commission de salubrité s'est réunie à une reprise pour des problèmes d'humidité et de moisissures dans des caves. Ce problème a été résolu par le propriétaire en exécutant quelques travaux.

Police des constructions

La Commission consultative en matière de construction et visite des bâtiments s'est réunie à de nombreuses reprises pour examiner les travaux exécutés avant de délivrer le permis d'habiter ou d'utiliser, ceci en collaboration avec un architecte.

Durant cette année :

- 18 projets ont été soumis à l'enquête publique ;
- 3 projets ont été soumis au canton sous la forme d'une dispense d'enquête ;
- 24 demandes d'autorisation ont été soumises à l'approbation de la Municipalité.

AFFAIRES SOCIALES, SCOLAIRES, CULTURELLES, SERVICES PUBLICS, PROTECTION CIVILE

La Municipalité a de nouveau pu compter sur l'USL, l'APAC ainsi que sur les Paysannes Vaudoises pour la journée en mouvement organisée à l'occasion du départ du Tour du Pays de Vaud, journée qui s'est déroulée le 6 juin, sans soleil, sans pluie et dans une excellente convivialité. Merci à toutes les personnes qui ont participé et collaboré à cet événement.

Terrains de sport

Entretien courant des terrains de football : tonte et engrais.

Le terrain de football B a subi un traitement de « carottage ».

Les terrains de football sont fort occupés le soir pour des entraînements. Le contrat de location des projecteurs a été renouvelé pour la saison 2009/2010. L'étude relative à l'achat des projecteurs en lieu et place de la location de ces derniers a été réalisée en 2009. La demande d'autorisation concernant l'installation de cet éclairage est actuellement en cours auprès du canton.

Local des jeunes

Le local est toujours bien fréquenté par les jeunes qui ont du plaisir à s'y rendre, soit pour jouer, soit pour participer à une activité ou tout simplement pour se retrouver. Un grand merci au comité de l'Association Toit pour Tous. Merci à Madame Martine Jauner et à son aide, Mademoiselle Marie-Jeanne Hatinguais pour leur engagement.

Bibliothèque Jeunesse

L'union des sites de Penthaz, Penthaz et Daillens donne toujours entière satisfaction aux utilisateurs de la Bibliothèque. La nouvelle loi sur la subvention exige une nouvelle forme de convention liant l'Etat et les Communes. Ladite convention impose principalement des objectifs au niveau du personnel, des locaux, etc. Les 3 Communes ont décidé de maintenir une Bibliothèque publique et de ne pas adhérer à la convention de l'Etat. Un projet est en cours avec l'Etat afin de proposer une convention entre Etat et Communes pour les ouvertures scolaires.

Un grand merci aux bibliothécaires qui reçoivent tous ces écoliers et qui leur donnent le goût et l'envie de lire...

Société de Jeunesse

Comme le veut la tradition, la société de Jeunesse a reconduit l'organisation du nouvel an 2009-2010, magnifique soirée organisée à la salle du Verger. Les jours suivants, les vaillants tambours de la société précitée ont dû affronter des températures rigoureuses afin que les membres de la Jeunesse puissent transmettre leurs vœux à toute la population. Merci pour cette organisation.

Venoge festival

La météo n'a pas eu la peau de la 15^{ème} édition du Venoge Festival. Après deux jours de fête sans une goutte de pluie, les artistes, le public et les bénévoles affichaient un large sourire.

Bravo aux organisateurs et rendez-vous à la 16^{ème} édition.

Fête nationale

C'est dans la bonne humeur et l'enthousiasme que les membres de la Société de Jeunesse ont organisé cette année la fête du 1er août. Merci la Jeunesse.

Affaires scolaires

ASiCoPe

Le comité de direction de l'ASiCoPe se réunit toutes les deux semaines ; les principales décisions prises ou événements marquants sont relatés ci-après :

- préparation, négociation et adoption des comptes 2008 et du budget 2010 ;
- suivi de la construction du bâtiment PAM4 à Cossonay ;
- politique des transports scolaires ;
- coordination avec l'intercommunal ASISEVV au sujet des PPLS ;
- organisation des études surveillées ;
- organisation des contrôles dentaires.

Les promotions, conduites par M. Frédéric Batori, directeur de l'établissement secondaire, ont marqué la fin de l'année scolaire et surtout le début des vacances qui s'annonçait sous les meilleurs auspices puisque le soleil brillait de mille éclats.

Le traditionnel repas des enseignants s'est déroulé à Gollion au restaurant du Casque d'or.

Le conseil intercommunal de l'ASiCoPe a tenu, sous la présidence de M. Marcel Monod, 2 séances ordinaires pour l'adoption des comptes 2008 et du budget 2010.

Patrouilleurs / patrouilleuses scolaires

Ce service fonctionne à merveille. Avec l'augmentation des élèves et la nouvelle organisation, il faudra prévoir encore un recrutement pour l'année 2010.

Un grand merci à toutes ces personnes dévouées à la sécurité des enfants.

Ce qui nous amène, encore et toujours, à rappeler aux parents qui accompagnent leur enfant à l'école en voiture, de ne pas s'arrêter devant le collège, encore moins sur les passages à piétons. Ils peuvent utiliser le parking du Verger qui n'est pas si loin de l'entrée du collège. Quelques mètres à pied avant de commencer l'école ne peuvent faire que du bien !

Cantine réfectoire scolaire

Afin d'offrir un service supplémentaire à la population, la Municipalité a décidé d'ouvrir une cantine communale pour l'accueil des élèves (de 2^{ème} enfantine à 6^{ème} année CYT) durant la pause de midi. Cette cantine nommée «midicroque» est destinée à tous les élèves scolarisés sur le site du collège du Cheminet à Penthalaz, ainsi qu'aux élèves domiciliés à Penthalaz. Afin d'assurer le bon fonctionnement de cette cantine, la Municipalité a engagé deux collaboratrices et une coordinatrice pour l'accueil de midi.

AFFAIRES SOCIALES

Prévention

La Municipalité a offert à tout son personnel le vaccin contre la grippe.

Suite à la photographie du contexte de vie des jeunes à Penthalaz, projet mandaté par la Municipalité auprès de l'Espace prévention Nord, une journée jeunesse impliquée a été organisée. Le groupe de jeunes qui a organisé cet événement a du pain sur la planche. Il va, durant le premier trimestre 2010, affiner 3 projets qui sont sortis du lot lors de la journée précitée et présenter le tout à la Municipalité.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé à cette journée.

Nonagénaires et noces d'or

Il y a, dans cette Commune, de jolies et agréables traditions qui demeurent, qui font plaisir, qui étonnent parfois mais qui ne laissent jamais indifférents dont la visite d'une délégation de la Municipalité, du Président du Conseil et du Pasteur ou du Curé, rendue aux personnes fêtant leur 90 ans, leur 50 ou 60 ans de mariage.

Il arrive que des personnes n'acceptent pas cette rencontre, le plus souvent pour des raisons de santé. Dans ce cas, nous respectons leur choix et leur adressons un message et quelques fleurs.

A l'occasion des 50 ans de mariage, une petite attention leur est offerte sous forme de fleurs pour les dames, de bouteilles pour les messieurs. Quant aux nonagénaires, une attention financière leur est remise, accompagnée d'un bouquet de fleurs pour les dames et d'une bouteille de vin pour les messieurs.

En 2009, ont été fêtés :

Madame Elise Langenstein	90 ans	le 9 janvier
Madame Cécile Ménétrey	90 ans	le 18 mars
Mme et M. Josette et Michel Rochat	50 ans de mariage	le 4 avril
Madame Marcelle Miglio	90 ans	le 18 juin
Mme et M. Janine et Marcel Lombardet	60 ans de mariage	le 18 juin
Mme et M. Edith et René Chamot	50 ans de mariage	le 11 juillet
Mme et M. Elisabeth et Denis Gruaz	50 ans de mariage	le 15 août
Mme et M. Violette et Paul Pache	60 ans de mariage	le 25 août
Madame Claire Humair	90 ans	le 9 octobre
Madame Simone Borgeaud	90 ans	le 11 novembre
Mme et M. Venera et Giuseppe Guadagnino	50 ans de mariage	le 1 décembre

ARAS (Association pour la Régionalisation de l'Action Sociale)

L'exécutif de l'Association a tenu 6 séances au cours desquelles les principales décisions prises ou événements marquants sont relatés ci-après :

- préparation, négociations et adoption des comptes 2008 et du budget 2010 ;
- préparation, adoption des lignes directrices de formation ;
- Réorganisation territoriale ;
- mise en place des directives relatives aux buts principaux et optionnels ;
- développement des réseaux AJERCO et AJOVAL ;
- pandémie.

Le Conseil Intercommunal de la RAS a tenu, sous la présidence de M. Bernard Keller, deux séances ordinaires pour l'adoption des comptes 2008 et du budget 2010.

Halte-jeux « les Petits Poussins »

Sous la responsabilité de Madame Sylviane Chapuis, ce service fonctionne à la satisfaction de tous. Le 26 juin 2009, une équipe de 11 enfants et de 5 dames de la halte-garderie « les Petits Poussins » ont organisé, à l'occasion des 40 ans de la halte-garderie, une journée à la ferme des Osches à la Praz. Un grand merci aux dames qui prennent toujours soin des enfants qui leur sont confiés.

Fondation EMS LA Venoge

Le conseil de Fondation a tenu 12 séances, sous la présidence de M. Jean-Pierre Martin, pour l'adoption des comptes 2008 et du budget 2010. Lors des séances, le conseil traite des points relatifs aux processus fondamentaux notamment, le management, les prestations et les ressources.

Réseau AJERCO (accueil de jour des enfants région Cossonay)

Le comité directeur composé de Mme Ingrid Rossel, Présidente (Syndique, Vufflens-la-Ville), M. François Delay (Syndic, Cottens), Mme Sandrine Böhlen (Municipale, L'Isle), Mme Valérie Induni (Municipale, Cossonay), Mme Aurore Meige (Municipale, Pompaples), M. Yves Jauner (Municipal, Penthalaz), Mme Ruth Müller (Municipale, Pampigny), M. Claude Borgeaud (directeur ARAS Cossonay-Orbe-La Vallée), Mme Catherine Müller (responsable réseau AJERCO), s'est réuni à 13 reprises durant l'année 2009.

Le réseau AJERCO a établi une convention mentionnant des possibilités d'accueil mutuel avec les réseaux : AJOVAL (région Orbe-La Vallée), RéAjy (région Yverdon) et Ajema (région Morges-Aubonne).

Accueil collectif préscolaire

- 44 places en garderie (Croquelune à Cossonay, La Toupie à Pompaples) de janvier à août 2009 - Dès septembre 2009 : 66 places avec l'ouverture de la garderie des Lucioles à Vufflens-la-Ville.
- 21 éducatrices ou auxiliaires éducatives ont assuré l'accueil de 201 enfants.
- Taux de remplissage moyen annuel des garderies du réseau : 83 %.

Accueil familial de jour

- 57 accueillantes en milieu familial (AMF) ont assuré la prise en charge de 297 enfants soit 130'252 heures d'accueil.
- Le nombre d'AMF a été stable depuis l'entrée en vigueur du réseau tout comme le nombre d'enfants accueillis.
- 1 coordinatrice évalue les conditions de l'accueil en milieu familial, surveille la qualité de la prise en charge des enfants et s'occupe notamment des placements.

Au total 498 enfants ont été accueillis au sein du réseau AJERCO en 2009.

Conseil Santé

Nous avons la chance d'avoir dans notre commune une pharmacienne qui, par le biais de notre journal local, transmet à la population des conseils santé. Les sujets suivants ont été abordés :

- Le don d'organes ou de tissus.
- L'allergie au soleil.
- L'intolérance au gluten.
- La vaccination.
- La toux.

Un grand merci à notre pharmacienne pour tous ses conseils.

Informatique

Informatique concernant la commune

Mise en place de la GED (gestion électronique des documents).

Nous avons rencontré en été 2009 quelques soucis avec notre serveur. Une réparation de fortune a été faite. Nous pouvons également constater une certaine lenteur du système, spécialement avec notre GED (gestion électronique des documents).

Site Internet

Penthalaz existe sur Facebook. Qu'est-ce que Facebook ? Il s'agit d'un site web de réseautage social.

Les gens peuvent se réunir dans un groupe afin de partager leurs affinités sur un sujet qui les intéresse.

ORPC (Protection civile)

Le conseil de l'ORPC a tenu, sous la présidence de M. Michel Devantay, 2 séances ordinaires pour l'adoption des comptes 2008 et du budget 2010.

Le comité de direction a tenu 5 séances au cours desquelles les principales décisions prises ou événements marquants sont relatés ci-après :

- préparation, négociations et adoption des comptes 2008 et du budget 2010 ;
- préparation, adoption des lignes directrice de formation ;
- vaccination, épidémie et épizootie ;
- réorganisation de la protection civile (AGILE) ;
- collaboration avec la protection civile du Gros-de-Vaud et la Formation d'Intervention Régionale (FIR).

Conclusions

La vie sociale de Penthalaz est riche, active et variée. Chaque habitant, petit ou grand, peut y trouver son compte soit au sein d'une société, d'une association ou d'un club qui sont tous dirigés par des personnes motivées, fidèles et persévérantes.

Un grand merci à toutes les personnes professionnelles ou non, sociétés, associations, qui déploient sans compter leur énergie, leur talent et leur efficacité pour le bien-être des habitants de notre commune et sans lesquelles rien ne serait vraiment possible.

PERSONNEL COMMUNAL, VOIRIE, SERVICE PUBLIC

Déchets et voirie

Le nouveau règlement communal sur la gestion des déchets était prévu pour fin 2009, mais les problèmes rencontrés par la commune de Romanel-sur-Lausanne nous ont incité à repousser ce projet jusqu'à la décision du tribunal Fédéral quant à cette affaire. Il serait aussi bon que nos autorités politiques vaudoises se déterminent une fois pour toutes.

La pose de moloks dans la commune a continué comme suit :

- 2 moloks Dessous-la-Ville ;
- 1 molok en haut du Cheminet ;
- 6 moloks au Cheminet à la hauteur du nouveau quartier des Cèdres ;
- 1 molok à la Résidence Bellevue.

De nouveaux sacs de récupération du PET (boissons) ont été posés à l'édicule de la Place Centrale et au Centre communal du Verger.

Le ramassage des sacs à ordures a été supprimé à l'intersection du chemin de Bellevue et de la Route de la Gare.

La taxe de voirie n'a pas été augmentée en 2009. Au bouclage des comptes, nous voyons que notre taxe d'élimination des déchets couvre le 63% des charges (recommandation vaudoise = 70%), et la vente de matériaux recyclables le 3% des charges. Le reste est donc financé par l'impôt ordinaire.

La quantité d'ordures ménagères s'élève à 227 kg / an / habitant, alors que les prévisions étaient de 220kg / an / habitant.

Nous avons malgré tout eu à déplorer bien des actes irresponsables quant à l'utilisation des moloks et de l'édicule public. Nos concitoyens ont une fâcheuse tendance à confondre le trottoir avec les moloks, et il n'est pas rare de voir des véhicules décharger des déchets recyclables à l'édicule public, même les jours où la déchetterie est ouverte !

L'ouverture de la déchetterie intercommunale s'est étendue au vendredi après-midi de 15h30 à 18h30, dès le 28 août 2009.

D'autres horaires sont encore en négociation avec Mme Costa, directrice de Valorsa.

Des contacts ont été pris avec l'entreprise Germanier à Lavigny pour l'introduction en 2010 du ramassage des déchets verts cuits et crus.

Le coup de balai printanier, désormais traditionnel, a eu lieu sous le soleil le 25 avril 2009 et a réuni la Municipalité, les employés du service extérieur et nos concitoyens pour une journée des plus conviviale. Le nettoyage a spécialement été axé sur l'ancienne décharge du Bas-des-Monts, en plus de nos rues et des bords de la Venoge. Lors de cette journée, 1'270 kg de déchets ont été ramassés.

Cartes journalières CFF

Une commande a été passée par la Commune auprès des CFF pour 2 abonnements permettant d'offrir à nos concitoyens des cartes journalières au prix préférentiel de CHF 35.-- dès le 1^{er} janvier 2010. Les habitants d'autres communes y auront accès au prix de CHF 40.--.

Domaines publics

Cimetière

La numérotation des tombes a entièrement été revue.

Une partie du cimetière a été désaffectée pendant le premier semestre (4 rangées de tombes de corps). Tout s'est déroulé au mieux avec les familles concernées.

Un nouveau Règlement communal sur les inhumations, les incinérations et le cimetière (préavis 48-2009) a été accepté par le Conseil Communal et le Département de la Santé et de l'Action sociale, ainsi qu'un plan du cimetière et les tarifs y relatifs.

M. Thierry Parel est le préposé communal aux inhumations, et M. Jean-Luc Duperrex le responsable du cimetière.

Un columbarium composé de 4 éléments de 48 places a été acheté auprès de l'entreprise Marbrerie Cirillo (préavis 49-2009) et sera installé au printemps 2010. Des haies de thuya ont été arrachées et le mur sera remis à neuf.

Places de jeux

Le préavis 50-2009 concernant la remise en état des trois places de jeux villageoises a été accepté. Les jeux dangereux ont été enlevés par le service extérieur.

Les travaux d'aménagements des nouveaux jeux et tables de pique-nique se dérouleront au printemps 2010.

Agorespace

Lors du dernier contrôle de sécurité des éléments, une liste de réparations mineures a été établie avec le fournisseur. Les réparations mineures se font par notre service extérieur.

Décorations florales et taille des arbres et buissons

Les travaux d'entretien courants ont été exécutés sur les giratoires, aux abords des fontaines, sur nos places et au bord de nos routes.

Jardins familiaux

De nouveaux baux mis à jour ont pris effet au 1^{er} janvier 2009.

La liste d'attente de nos concitoyens désirant cultiver une parcelle atteignait plus de vingt personnes fin 2009. Au vu du nombre élevé de personnes intéressées par la location d'un jardin, l'aménagement de nouvelles parcelles est à l'étude.

Concept Energétique des Communes Vaudoises (CECV)

La commune de Penthelaz s'est inscrite à ce programme destiné à établir un bilan énergétique communal et à l'améliorer dans la mesure du possible.

Le travail proprement dit commencera en 2010.

Personnel communal

M. Michel Bezençon a été remplacé à la conciergerie du Verger par M. Christian Charrotton dès février. Il a pour sa part rejoint l'équipe des services extérieurs.

M. Laurent Kohler a été engagé en mai pour renforcer l'équipe de M. Jean-Luc Duperrex.

De plus M. Mathieu Pesenti est devenu notre premier apprenti au service extérieur.

Pendant l'été, des jeunes ont effectué, comme chaque année, quelques travaux d'entretien.

Dans les bureaux, nous avons eu le plaisir de féliciter Mlle Jennifer Wiesmann pour l'obtention de son CFC d'employée de commerce.

Mlle Julie Dupuis a quant à elle commencé son apprentissage cette année, et Mlle Yelena Tanniger a rejoint les bureaux pour y effectuer sa troisième année d'apprentissage.

Mme Rose-Marie Clavel est désormais la répondante communale pour l'intégration des étrangers et la lutte contre le racisme, et M. Parel notre délégué communal au BPA.

La Municipalité et tout le personnel administratif ont eu la joie de fêter et féliciter notre boursier M. Jean-Daniel Bonny pour ses trente ans de service auprès de notre commune le 1^{er} décembre.

A souligner aussi que notre secrétaire municipale, Mme Sylvie Monnier, est fidèle au poste depuis 10 ans, ainsi que deux de nos aides-concierges, Mmes Edith Oulevay et Nicole Perrin.

Le portefeuille d'assurances concernant le personnel a été entièrement revu et adapté aux conditions actuelles.

Enfin, M. Olivier Frossard a été mandaté par la Municipalité pour l'épauler dans la révision complète des dossiers du personnel communal. Un descriptif de poste a été établi pour chacun avec sa collaboration et celle du chef de service. Chaque employé communal a eu un entretien avec M. Frossard, ainsi que le chef du personnel et a signé son descriptif de poste.

Les contrats du personnel communal auxiliaire micro, Les P'tits Poussins, patrouilleurs scolaires) ont été refaits. Les autres contrats seront revus en 2010.

Le Règlement d'application du Statut du personnel (RASP) est en révision.

Pour terminer, tout le personnel communal et la Municipalité se sont réunis autour d'un excellent repas pour fêter la fin de l'année le 16 décembre, au restaurant du Casque d'Or, à Gollion.

ROUTES ET CHEMINS - GAZ - SERVICES DES EAUX ET DES ÉGOUTS - ÉCLAIRAGE PUBLIC - MATÉRIEL SERVICE EXTERIEUR - SIGNALISATION

Service des routes

Mis à part l'entretien habituel de nos routes communales, aucun entretien spécifique n'a été effectué. En effet, nous n'avons, volontairement, pas voulu entreprendre certains travaux tant que le quartier de la gare n'était pas aménagé (trafic lourd en devenir).

Un accord a finalement été trouvé entre la Commune et l'entreprise qui a effectué le goudronnage tant décrié de la route de la Vuy. Sa réfection se fera au printemps 2010.

En 2010 toujours, nous devrions aussi terminer la route de Dessous-la-Ville, mettre à l'enquête publique et réaliser le carrefour Cheminet – ch. des Cèdres - Dessous-la-Ville, ainsi que le débouché de celle-ci sur la route de la Gare.

Le giratoire du quartier de la Gare avance bien, malgré l'entêtement d'un opposant. Maintenant que tous les travaux devant se faire en sous-sol (eau-égouts-gaz-électricité-téléréseau) sont terminés, le giratoire proprement dit peut démarrer. Si tout se passe comme nous le souhaitons, il devrait être achevé en fin d'été/début d'automne.

Contrairement aux années passées, la balayeuse a été louée à une entreprise et pilotée par M. Claude Girod. Cette expérience s'est montrée positive puisque l'économie réalisée a été substantielle. Nous renouvellerons donc cette façon de procéder.

Comme à l'accoutumée, nos deux giratoires sont entretenus et fleuris par un paysagiste local, tandis que les bords des chemins communaux sont fauchés par un agriculteur.

Modération du trafic

Après la Vuy, le ch. Rouge, les Etangs, le ch. des Fourches, celui du Stade et Sauffaz, la modération du trafic (zone 30) se poursuivra dans les hauts (quartier de l'Alouette) en attendant un remodelage prévu entre l'Eglise, la Maison de Ville et la route de Lussery.

Eclairage public

Travaux d'entretien normaux uniquement. En 2010, plusieurs modifications seront entreprises, permettant de réaliser une économie d'énergie (pose de lampes moins "gourmandes").

Service des eaux

Ce service est constamment sollicité. En 2009, nous avons remplacé la conduite « station de pompage - réservoir de l'Alouette » et procédé à la pose d'une nouvelle conduite « réservoir de l'Alouette - Venoge-Parc ». Ces travaux étaient indispensables pour assurer la défense incendie du site. Une nouvelle borne hydrante a aussi été posée à proximité du Tennis. D'autres travaux importants doivent encore être entrepris à cet endroit, programmés en 2 étapes, la dernière en tenant compte des aménagements futurs de l'Entreprise Planzer.

Comme chaque année, des contrôles de qualité de l'eau potable sont effectués par le Service de la Consommation et des Affaires Vétérinaires (SCAV), de même que l'eau de la piscine communale. Nous nous réjouissons toujours de l'excellente qualité de notre eau, malgré sa dureté légendaire (calcaire).

Le 14 avril 2009, le Chimiste cantonal des eaux a effectué un prélèvement de l'eau de consommation au robinet de la plonge du vestibule de la Maison de Commune, en voici le résultat :

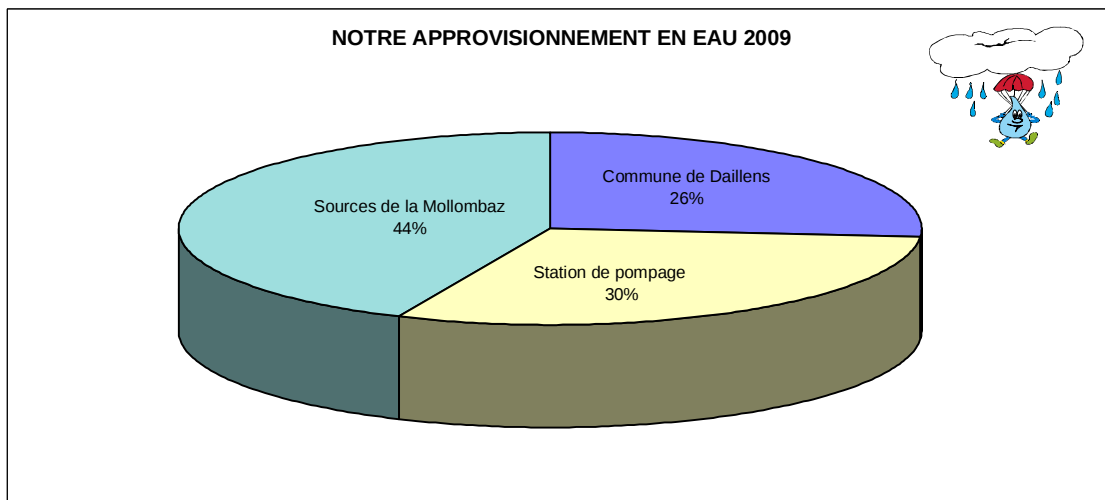
Température (°C)	11.2	Aspect :	
pH	7.8	Oxydabilité (mg KMnO ₄ par litre)	1.4
Conductivité à 20°C (µS/cm)	603	Carbone organique total (mg C/l)	0.8
Turbidité (UT/F)	0.1	Ammoniaque (mg NH ₄ par litre)	0.005
Dureté totale (°F)	35.6	Nitrite (mg NO ₂ par litre)	0.000
Dureté carbonatée (°F)	29.5	Orthophosphate (mg PO ₄ par litre)	0.005
Calcium (mg Ca/l)	114		
Magnésium (mg Mg/l)	17.5		
Sodium (mg Na/l)	9.5		
Potassium (mg K/l)	1.5		
Hydrogénocarbonates (mg HCO ₃ par litre)	360		
Sulfate (mg SO ₄ par litre)	35.0		
Nitrate (mg NO ₃ par litre)	14.7		
Chlorure (mg Cl/l)	16.6		

Conclusions :

Eau dure.

Conforme, du point de vue de la composition chimique et dans la limite des paramètres analysés, aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale sur les substances étrangères et les composants dans les denrées alimentaires.

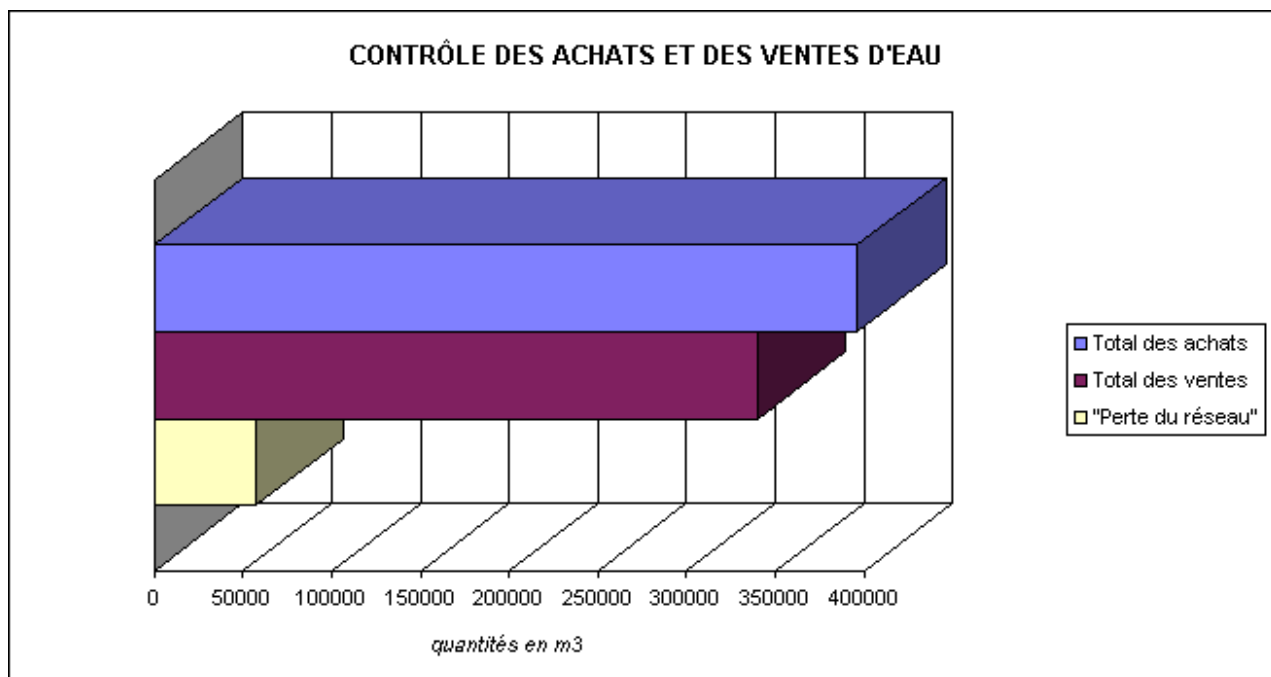
Approvisionnement en eau 2009



Contrôle du réseau :

	m ³	%
Total des achats	396'604	100.00%
Total des ventes	339'858	85.69%
"Perte du réseau"	56'746	14.31%

Si l'on tient compte de l'eau consommée hors compteurs, tels fontaines (40'000 m³/an), la piscine, arrosage des terrains de football et lieux publics, la perte réelle est comprise dans la fourchette de 15 à 20%, considérée comme normale.



Consommation en m³:

Industries	56'785
Commune de Penthaz	113'580
Population	<u>169'493</u>
Vente totale	<u>339'858</u>

La consommation des ménages de 169'493 m³ représente une utilisation annuelle par habitant de 59 m³ ou 162 litres quotidien par habitant.

Réservoirs

Le réservoir des Charrières doit toujours être mis aux normes exigées par l'Etat. A suivre donc. Par contre, celui de l'Alouette a été entièrement restauré et mis aux normes cantonales. Nous ne devrions donc plus avoir de soucis pendant les 50 prochaines années !

Egouts :

Nos égouts sont toujours acheminés à la STEP de Penthaz. Cette dernière prévoit d'importants travaux de rénovation et d'agrandissement. Dès 2011, les égouts de la Commune de Dailens y seront aussi acheminés et transiteront par nos canalisations. Une projet de convention est en cours d'élaboration.

Durant l'année 2009, il est tombé 909 lt au m².

Egouts :

La station d'épuration, durant cette même époque, a :

- traité 711'728 m³ d'eaux usées, lesquelles ont été épurées.
- 2'102 m³ ont été déversés au décanteur primaire.
- 336'201 kW/h ont été nécessaires à la bonne marche de la Step dont 79'414 produits par la génératrice alimentée par le gaz provenant de la digestion des boues.
- 54 tonnes de chlorure ferrique ont été nécessaires pour traiter les phosphates.
- 3'937 m³ de boues d'où 310 m³ de boues déshydratées et 310 tonnes de boues incinérées, ce qui représente 147 tonnes de matière sèche.
- 9.6 tonnes de déchets de dégrillage ont été éliminées en incinération.
- 10 tonnes de sable ont été éliminées en décharge et 7 tonnes de graisse ont également été éliminées.

Ces renseignements nous ont été obligeamment communiqués par Monsieur Pascal Golay, opérateur de l'AIEE, que nous remercions vivement.

Matériel

Le matériel des employés des services extérieurs doit, chaque année, être revu et complété. A la suite du vol d'une tronçonneuse, à l'intérieur du bâtiment du Plan-Bois !! nous devons la remplacer. L'Iveco donne des signes de faiblesse de plus en plus fréquents et conséquents. Au début de l'hiver, la direction a "lâché", ce qui a entraîné une réparation de toute urgence. En effet, la lame à neige ne peut être fixée que sur ce véhicule. Nous aurons, de toute évidence, besoin de changer l'Iveco plus vite que nous l'aurions souhaité. Nous avons aussi fait l'acquisition d'une génératrice, ce qui nous évite d'en emprunter une au SDIS chaque fois que nous en avons besoin.



COMMUNE DE PENTHALAZ

**LA MUNICIPALITE
AU
CONSEIL COMMUNAL**



PREAVIS n° 59 - 2010

Volume II

COMPTES 2009

Législature 2006 - 2011

COMPTES 2009

TABLE DES MATIERES

1. Analyse du résultat	3
2. Rapport fiduciaire	12
3. Récapitulation des investissements	14
4. Bourse communale	
■ Bilan & liste des cautionnements	15
■ Récapitulation par dicastères, résultat avant répartition	21
■ Récapitulation par dicastères, résultat après répartition	22
■ Compte de fonctionnement & commentaires	23
5. Annexes	
■ Récapitulation des charges et revenus par nature	57
■ Récapitulation des imputations internes	60
■ Compte détaillé de l'élimination des déchets	62
■ Récapitulation par nature des charges de l'ASICoPe	64
■ Comptes du SDIS La Venoge et participation de Penthalez	65
■ Liste des sigles utilisés	67

COMMUNE DE PENTHALAZ

Municipalité

Préavis municipal No 59 – 2010

COMPTES 2009

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

◇ Introduction

En vertu de la Loi sur les communes (LC - RSV 175.11) du 28 février 1956, et tout spécialement de son chapitre VI, section I, traitant du budget, des comptes et de la gestion, la Municipalité soumet à votre approbation les comptes 2009 de la Bourse communale.

En outre, conformément aux articles 93b ss LC, et au règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (RCcom - RSV 175.31.1), art. 34 ss, la Commission de gestion du Conseil communal a effectué l'examen qu'elle a désiré (art. 35 et 35a), et nous avons fait procéder, par un organe de révision possédant toutes les qualifications requises, au contrôle annuel des comptes (art. 35 b & c). Vous trouverez, à la fin de cette analyse, le rapport établi par la Fiduciaire, alors que la Commission de gestion soumettra son rapport au Conseil communal (art. 36).

◇ Résultat avant attributions

Comptes 2009		<i>Budget 2009</i>	<i>Comptes 2008</i>
Total des revenus	14'802'060.06	12'200'300	15'757'802.93
Total des charges	13'776'469.58	12'753'700	14'108'582.71
Résultat avant attributions	1'025'590.48	-553'400	1'649'220.22

L'écart entre le budget et les comptes s'explique globalement de la manière suivante :

<i>Objet</i>	<i>Détail</i>	<i>Récapitulation</i>
Impôts PP (revenu et fortune) - augmentation population, chevauchement entre l'arrivée et la taxation	1'000'000	
Impôts PM (bénéfice et capital)	100'000	
Impôts conjoncturels (Droits mutations, successions, gains immobiliers)	270'000	1'370'000
Remboursement de tiers (assurance perte de gain maladie)	50'000	
Remboursement de tiers (Capital de l'ARC en faveur de Penthaz)	50'000	100'000
Retour supplémentaire du Fonds de péréquation		250'000
Total de revenus supplémentaires		1'720'000
Paiement supplémentaire au Fonds de péréquation	170'000	
Solde facture sociale 2008	160'000	
ASiCoPe, rattrapage sur frais de transports scolaire	130'000	
Honoraires non utilisés pour le bureau technique	-140'000	
Total de charges supplémentaires		-320'000
Explication globale de l'excédent de revenus		1'400'000
Diverses différences en charges ou revenus		-375'000
Excédent de revenus final		1'025'000

◇ Proposition de répartition de l'excédent des revenus et résultat final

Le tableau ci-dessous de répartition du résultat disponible, exprime les désirs de la Municipalité. Ses motivations vous sont expliquées dans la colonne de droite, et dans les « conclusions de la Syndique » en fin du préavis.

Proposition de répartition de l'excédent des revenus des comptes 2009				
Selon décision municipale du 13 avril 2010	Comptes		Montants	
Disponible pour répartition				1'025'590.48
Propositions d'amortissements comptables :				
Néant			-	
Total amortissements				-
Propositions d'attributions aux fonds de réserves :				
Pour pertes sur débiteurs BC	220.381.94 D	9.280.04 CR	20'000.00	Augmentation réglementaire et prévisionnelle
Pour capitalisation Valorsa SA (augmentation des habitants)	220.381.20 D	9.280.12 CR	4'800.00	Selon statut des actionnaires
Pour renouvellement de l'informatique	230.380.10 D	9.281.01 CR	5'000.00	Préavis au CC printemps 2010
Pour renouvellement des véhicules	230.380.11 D	9.281.02 CR	100'000.00	Préavis à venir & suivi du parc véhicules
Pour équipements sportifs et places de jeux	230.380.41 D	9.282.03 CR	50'000.00	Investissements futurs
Pour travaux d'utilité publique (travaux)	230.380.42 D	9.282.06 CR	100'000.00	Investissements futurs
Au Fonds d'utilité publique (développement)	230.380.95 D	9.282.09 CR	80'000.00	Investissements futurs
Pour écoles & collège du Cheminet	230.380.31 D	9.282.18 CR	50'000.00	Investissements futurs
Pour modération du trafic	230.380.43	9.282.21 CR	100'000.00	Préavis au CC printemps 2010
Pour l'entretien des cours d'eau	230.380.51 D	9.282.23 CR	10'000.00	Investissements futurs
Pour études interdomaines du quartier de la Gare	230.380.96 D	9.282.24 CR	70'000.00	Couverture préavis 47-09
Pour reprise actifs et passifs de l'Association de la Piscine et camping de Penthelaz	230.380.44 D	9.282.25 CR	280'000.00	Couverture préavis 43-09
Pour la constr. & l'entretien des routes	230.380.45 D	9.282.26 CR	155'000.00	Investissements futurs
Total des attributions aux fonds				1'024'800.00
Boni de l'exercice viré à Capital				790.48

◇ Situation du compte Capital après répartition

Capital au 1 ^{er} janvier 2009	1'035'540.38
Boni de l'exercice	790.48
Capital au 31 décembre 2009	1'036'330.86

◇ Evolution du compte Capital

Le tableau ci-dessous donne le résultat de chaque exercice comptable avant répartition. C'est-à-dire, avant les amortissements extraordinaires et attributions à divers fonds de réserves.

Quant au résultat après répartition, il s'ajoute au capital de l'année précédente.

Pour 2009, l'excédent de revenus de l'exercice de Fr. 1'025'590.48, sans amortissement mais après attributions, laisse un boni de Fr. 790.48, viré au compte capital, qui s'élève au 31 décembre 2009 à Fr. 1'036'330.86.

Année	Résultat du compte de fonctionnement		Situation du compte Capital/Découvert
	Avant répartition	Après répartition	
<i>Report</i>		169'738.76	169'738.76
2000	-117'566.13	-117'566.13	52'172.63
2001	198'311.88	98'311.88	150'484.51
2002	118'007.52	2'122.52	152'607.03
2003	460'682.18	81'682.18	234'289.21
2004	1'255'686.63	321'615.88	555'905.09
2005	1'141'223.96	132'098.61	688'003.70
2006	581'223.10	793.60	688'797.30
2007	1'617'084.81	19'027.21	707'824.51
2008	1'649'220.22	327'715.87	1'035'540.38
2009	1'025'590.48	790.48	1'036'330.86

◇ Financements spéciaux

Résultat des services financés par des recettes affectées.

Financements spéciaux 2009				
Dicastères			Déficit	Bénéfice
45	Elimination des déchets	◆	147'450.25	
46	Réseau d'égouts et épuration	◆	28'672.42	
65	Défense incendie	◆	66'281.35	
81	Service des eaux	♥		297'111.08
	T O T A U X		242'404.02	297'111.08
	Pris en charge par l'impôt ordinaire	◆	242'404.02	
	Prélèvements ou attributions aux fonds de réserves spécifiques	♥	-	297'111.08

Toutes les explications nécessaires figurent dans les commentaires des comptes.

◇ Mutations dans les fonds de réserves

Voici les attributions ou prélèvements effectués, dans les postes 9.28 du bilan :

Mouvements des fonds de renouvellements, de rénovations et de réserves en 2009					
		Au 1er janvier	Pélèvements	Versements	Au 31 décembre
Obligatoires :					
9.280.01	Service des eaux	537'669.62	-	297'111.08	834'780.70
9.280.02	Service de défense incendie	62'216.27	-	-	62'216.27
9.280.03	Service égouts et épuration	457'374.13	-	-	457'374.13
9.280.13	PCi - Taxes de dispenses de construction d'abris	231'224.50	-	3'900.00	235'124.50
Provisions :			-	-	
9.280.04	Perte sur débiteurs BC	92'900.80	-	20'000.00	112'900.80
9.280.06	Sur taxes EU/EC	4'768.20	4'768.20	5'500.00	5'500.00
9.280.07	Sur taxes eau potable	4'768.20	4'768.20	5'500.00	5'500.00
9.280.08	Sur taxes PCi	2'600.00	2'600.00	5'200.00	5'200.00
9.280.10	Perte sur débiteurs impôts	276'000.00	-	24'000.00	300'000.00
9.280.11	Péréquation & facture sociale	200'000.00	-	-	200'000.00
9.280.12	Capitalisation Valorsa SA	20'000.00	-	4'800.00	24'800.00
"De roulement"			-	-	
9.280.05	Fds de rés. pr impôts	200'000.00	-	-	200'000.00
9.280.09	Fds de rés. pour les jeunes de Penthalaz	35'000.00	-	65'000.00	100'461.25
9.282.13	Mobilier "Verger"	268.55	-	461.25	268.55
Renouvellement et rénovation			-	-	
9.281.01	Fds de rés. pr informatique	100'000.00	-	5'000.00	105'000.00
9.281.02	Fds de rés. pr véhicules	150'000.00	-	100'000.00	250'000.00
Divers			-	-	
9.282.03	Fds de rés. pr équipements sportifs & places de jeux	300'000.00	-	50'000.00	350'000.00
9.282.06	Fds de rés. pr travaux d'utilité publique	314'094.45	-	100'000.00	414'094.45
9.282.08	Fds de rés. pr défense incendie (réseau & bât.)	400'000.00	-	-	400'000.00
9.282.09	Fonds d'utilité publique (développement)	220'000.00	-	80'000.00	300'000.00
9.282.10	Fds de rés. pr étude PGA communal (Préavis 31-2008)	130'000.00	-	-	130'000.00
9.282.12	Fds de rés. pr charges foncières lotisst Maisons Neuves	-	-	-	-
9.282.16	Fds de rés. pour Quartier Dessous-la-Ville	79'490.00	79'490.00	-	-
9.282.17	Fds de rés. pour Quartier Loëttaz-Barges	367'068.85	326'780.00	-	40'288.85
9.282.18	Fds de rés. pr écoles & Collège du Cheminet	172'336.15	-	50'000.00	222'336.15
9.282.19	Fds de rés. pour bâtiments communaux	500'813.35	-	-	500'813.35
9.282.20	Fds de rés. pr giratoire de Cossonay-Gare	-	-	-	-
9.282.21	Fds de rés. pour la modération du trafic	170'000.00	-	100'000.00	270'000.00
9.282.22	Fonds communal d'éconjomie d'énergie (FCEE)	160'000.00	-	-	160'000.00
9.282.23	Fds de rés. pr l'entretien des cours d'eau	30'000.00	-	10'000.00	40'000.00
9.282.24	Fds de rés. pr études interdomaines quartier de la Gare	100'000.00	-	70'000.00	170'000.00
9.282.25	Fds de rés. pr reprise Ass. Piscine & camping	-	-	280'000.00	280'000.00
9.282.26	Fds de rés. pr la constr. & l'entretien des routes	-	-	155'000.00	155'000.00
Décisions à confirmer par le Conseil Communal (versements) :					
Total		1'024'800.00			
T O T A U X		5'318'593.07	418'406.40	1'431'472.33	6'331'659.00

En «gras», les attributions découlant de la répartition du résultat, et nécessitant l'approbation du Conseil communal.

◇ Finances

Liquidités à court et moyen termes

Les liquidités s'élèvent à CHF 4'317'000.- au 31 décembre 2009, elles sont en diminution par rapport à 2008 de CHF 791'000.- et ne couvrent plus la totalité des fonds de réserves de CHF 6'331'000.-. Toutefois, cette proportion est suffisante, si l'on tient compte des débiteurs et comptes-courants qui sont de CHF 3'088'000.- et qu'une fois déduit les engagements courants de CHF 924'000.-, il reste CHF 6'481'000.-. Seul le capital de CHF 1'036'000.- n'est pas couvert par des liquidités à court et moyen termes.

Situation et coût de la dette communale

Le tableau ci-dessous donne la situation détaillée de nos dettes à court et long termes. La diminution entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de la dette totale est de CHF 1'571'787.75. Ceci provient du fait que nous avons opéré un remboursement extraordinaire de CHF 1'000'000.- sur la dette du Collège du Cheminet avec la trésorerie excédentaire des comptes 2008, mais également par l'amortissement tant de la dette que de l'investissement des travaux du Giratoire de la Gare avec le disponible des fonds de réserves des charges foncières de CHF 406'270.-.

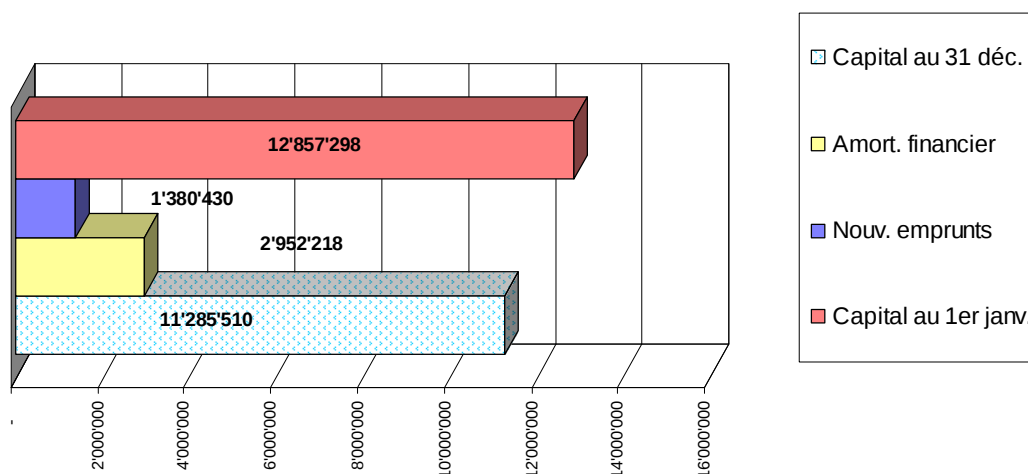
Objet	Dette financière	Augmentation	Amortissements financiers		Amort comptable	Dette financière	Patrimoine bilan	Charge	Int. moyen
	au 01.01.09	de la dette	extraordinaires ou rembts	conventionnels		9.21 à 9.22	9.12 & 9.14 à 9.17	financière	s'dette
		ou renouvelit							
Collège du Cheminet	5599800.00	500000.00	1500000.00	404300.00	287000.00	4195500.00	4193000.00	130405.37	3.11%
Ctre communal Verger	1857750.00	-	-	255000.00	240000.00	1602750.00	1727400.00	56743.20	3.54%
Sépar.Cheminet-Piscine	587100.00	-	-	45100.00	29400.00	542000.00	510700.00	17876.23	3.30%
Maison de Ville (62 % slcpte 9.221.05)	809720.00	-	-	34720.00	34720.00	775000.00	775000.00	25463.60	3.29%
Sépar Ch. Rouge I et II (38 % slcpte 9.221.05)	534530.00	-	-	40405.00	21280.00	494125.00	475000.00	15893.73	3.22%
Salle gym Cheminet	461000.00	-	-	23000.00	23000.00	438000.00	438000.00	11180.27	2.55%
Imm. Rte de Cossonay 2	459450.00	-	-	17300.00	-	442150.00	-	10289.43	2.33%
Imm. Rte de la Gare 40	557900.00	-	-	20700.00	20700.00	537200.00	537200.00	16754.72	3.12%
Bât. Vuy 3	606000.00	-	-	22000.00	22000.00	584000.00	584000.00	23593.60	4.04%
Ch. de Savoie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sépar. Ch. Rouge-Etangs, étape 3	423500.00	-	-	29300.00	17000.00	394200.00	409000.00	7892.46	2.00%
Rte Dessous-la-Ville	90000.00	-	-	10000.00	10000.00	80000.00	80000.00	750.00	0.94%
Conduite EP Daillens-Charrières	369900.00	-	-	13700.00	13961.95	356200.00	356200.00	14132.54	3.97%
Réservoir & conduite EP Montjoux-Daillens	169600.00	-	-	21200.00	21200.00	148400.00	148400.00	-	0.00%
Sous-totaux	12526250.00	500000.00	1500000.00	936725.00	740261.95	10589525.00	10233900.00	330975.15	3.13%
Giratoire de la Gare	12307.60	731350.00	105246.25	406270.00	406270.00	232141.35	225356.30	-	0.00%
Elaboration PGEE & PDDE	31747.00	4694.85	642.10	-	3400.00	35799.75	24800.30	994.85	2.78%
Sépar. EU/EC Mt-Blanc - Rte Gare	206946.75	5599.40	-	-	5800.00	212546.15	189346.15	-	0.00%
Ch. Rouge, Trottoir et cduite EP	80046.65	138785.80	3334.45	-	9800.00	215498.00	203713.80	-	0.00%
TOTAUX	12857298.00	1380430.05	1609222.80	1342995.00	1165531.95	11285510.25	10877116.55	331970.00	2.94%

La dette par habitant diminue de CHF 4'976.- au 1^{er} janvier (2'584 hab.) à CHF 3'949.- au 31 décembre (2'858 hab.), alors que le taux moyen de l'intérêt est de 2.94% en tenant compte des prêts LDR (3.27% sans prêts LDR).

A raison d'amortissements financiers conventionnels de CHF 936'725.- par année, il faut compter 12 ans pour le remboursement de la dette totale. En contrepartie, il faut compter 14 ans pour amortir totalement les investissements du patrimoine administratif.

Depuis 2008, nous mettons dans le tableau ci-dessus, en contrepartie de la valeur financière, la valeur comptable de chaque investissement. Il ressort une différence de CHF 408'000.- entre le solde de la valeur à amortir figurant au bilan, et les emprunts bancaires à rembourser. Ceci s'explique par le fait que l'emprunt de CHF 442'150.- pour l'immeuble Cossonay 2 (démoli pour construire le giratoire de la Gare) n'a pas été remboursé alors que l'investissement au bilan a été entièrement amorti lors du bouclage 2008. Toutefois cet emprunt bancaire par ATF (avance à terme fixe 2005-2011) servira à financer les travaux du giratoire de la Gare. Il apparaît également dans ce tableau le remboursement de CHF 1'000'000.- de la dette du Collège du Cheminet régularise ainsi les valeurs comptable et financière.

Le graphique ci-dessous donne les mouvements globaux de la dette communale durant l'exercice écoulé.



◆ Investissements

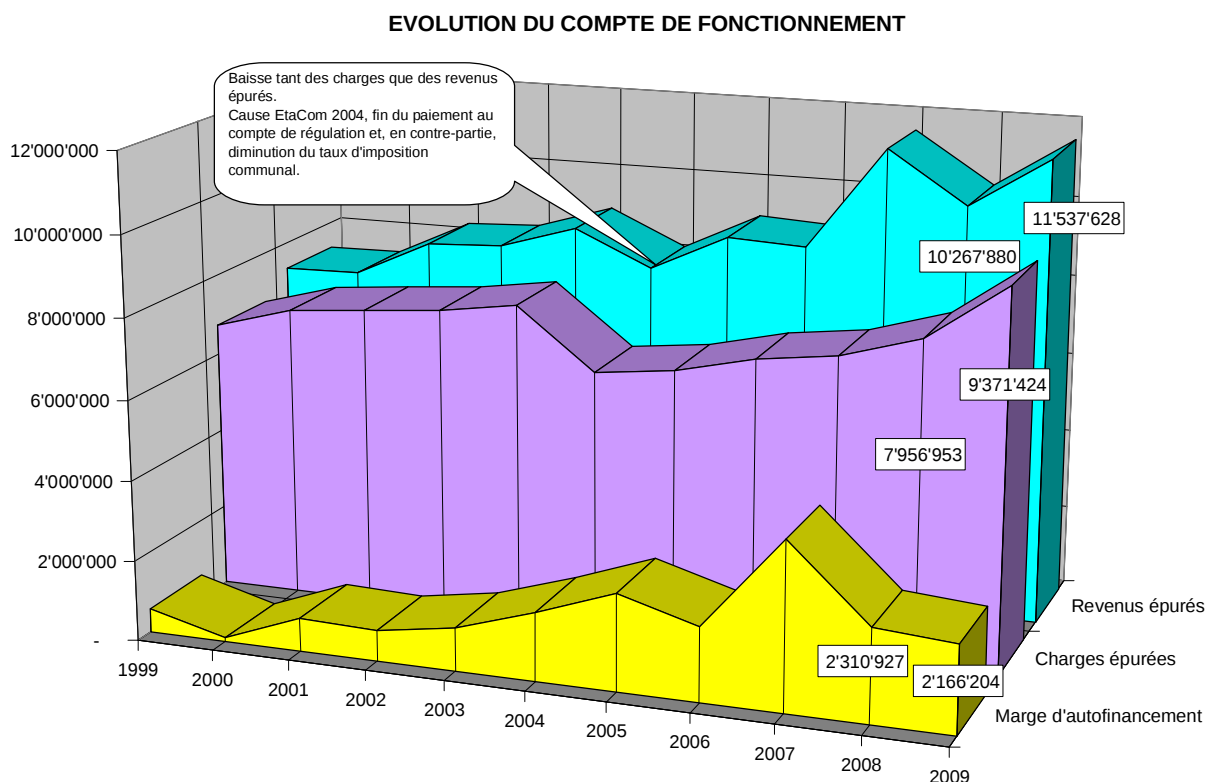
Le tableau de récapitulation des investissements 2009 se trouve à la suite de ces pages et vous donnera tout le détail voulu pour chacun des crédits votés.

Le tableau ci-dessous donne la situation des investissements du patrimoine administratif entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2009, qui diminuent de CHF 29'735.73.

Situation au 1^{er} janvier		10'531'802.75
Dépenses	+	1'260'047.32
Recettes & subventions	./.	137'435.65
Amortissements obligatoires	./.	746'077.40
Amortissements selon préavis	./.	406'270.00
Amortissements supplémentaires	./.	0.00
Situation au 31 décembre		10'502'067.02
Soit une diminution de		29'735.73

Comparativement à l'état des patrimoines administratif et financier, les investissements sont de CHF 12'117'644.42, et la dette totale est de CHF 11'285'510.25. L'amortissement financier conventionnel annuel est de CHF 936'725.-, et nous avons payé CHF 331'970.- d'intérêts.

◆ Marge d'autofinancement & ratios divers



Voici certains ratios, calculés et notés par notre Fiduciaire. *Les commentaires "en italique" sont nos propres commentaires.*

La marge d'autofinancement est de CHF 2'166'204.-. Les dépenses nettes d'investissements sont de CHF 1'122'612.-. La couverture d'autofinancement est de 192.96% des investissements réalisés au titre du patrimoine administratif pour l'exercice 2009 (167.81% en 2008). Au-dessus de 100%, la situation est qualifiée de très bonne.

La capacité (ou quotité) d'autofinancement renseigne sur la capacité financière de la Commune. Plus elle est importante et plus elle augmente la possibilité de diminuer l'endettement ou de réaliser des investissements, et d'en supporter les coûts induits. Cette capacité est de 18.78%, ce qui est en diminution par rapport à 2008 (22.52%); elle est considérée comme bonne dès 15%.

Le ratio de la quotité de la charge des dettes indique la part des revenus du compte de fonctionnement qui est absorbée par les intérêts nets (intérêts passifs moins les revenus des biens). Les comparaisons portant sur plusieurs exercices renseignent sur l'évolution de l'endettement de la Commune.

Cette quotité est de -0.01% (contre -0.35% en 2008). On dit de cette valeur, qu'elle est "moyenne" entre 1 et 3%, "faible" entre 0 et 1%, et très faible en-dessous de zéro pourcent.

Le ratio de la charge financière indique la part des revenus du compte de fonctionnement qui est absorbée par les intérêts nets et les dépréciations obligatoires (dépréciation du patrimoine administratif équivalant aux amortissements comptables ordinaires de l'année).

Cette quotité est de 9.98% (contre 20.18% en 2008), ce qui est considéré comme moyen dans la norme (norme : plus de 18% = charge très élevée). *Toutefois, ce ratio tient compte des dépréciations du patrimoine administratif, c'est-à-dire les amortissements ordinaires et supplémentaires – très conséquents cette année - (rubr. 331 des charges par nature), mais sans les extraordinaires (rubr. 332). Pour respecter le principe énuméré dans le paragraphe précédent, ce ratio arrive avec les seuls amortissements ordinaires à 6.46% (6.39% en 2008), soit également une charge moyenne (entre 3 et 10%).*

En conclusion les différents ratios énumérés ci-dessus sont favorables.

◇ ASICoPe

Les comptes de l'Association scolaire intercommunale Cossonay-Penthaz (ASICoPe) ne figurent pas dans cette brochure, étant donné qu'ils ont été soumis pour approbation à son Conseil Intercommunal.

Notre participation est ventilée, pour les charges, dans les chapitres 510 et 520 (enseignements primaire et secondaire) et pour les revenus, dans les chapitres 3560 et 3561 (Centre communal du Verger et Collège du Cheminet). Ces derniers comptabilisent l'encaissement des loyers, ainsi que les remboursements des frais d'entretien et de fonctionnement.

Le tableau récapitulatif depuis 2007, des dépenses par centres de charges, incombant aux communes, se trouve dans la partie « annexes » des comptes.

◇ Conclusions de la Syndique

Les années passent et finalement se ressemblent. En 2009, nous vous avons, une fois encore, présenté un budget déficitaire et nous sommes heureux de constater que nous bouclons avec un excédent de revenus, avant répartition, de CHF 1'025'590.48.

Comme d'habitude, nous étions restés extrêmement prudents avec les entrées fiscales, essentiellement en raison de la crise. Mais vous le savez, Mesdames et Messieurs les Conseillers, estimer des rentrées fiscales est très difficile voire aléatoire bien que nous puissions nous baser sur des recommandations cantonales et sur un nombre d'habitants en progression. Toutefois, il est difficile de prévoir comment vont évoluer nos entreprises, les transactions immobilières et les gains immobiliers, ainsi que les revenus sur lesquels seront taxés nos citoyens.

Toujours est-il que la nouvelle est excellente ! Dans un premier temps, La Municipalité a analysé un à un les comptes pour lesquels un amortissement pourrait s'avérer intéressant. Au vu de notre situation confortable sur le plan financier et le plan comptable, la Municipalité a renoncé à amortir au profit d'alimenter les fonds de réserves.

En effet, des investissements importants devront encore être consentis, tels que la rénovation du bâtiment de Plan-Bois, celui de la maison de commune, la construction d'un local du feu, l'étude de l'aménagement futur de la parcelle de la cure, sans oublier l'entretien des routes, celui de l'éclairage public, etc. et cette petite liste n'est pas exhaustive... loin s'en faut !

Il y a donc encore du travail sur la planche afin de pouvoir offrir à nos habitants une Commune jouissant d'une bonne qualité de vie.

Comme chaque année, la Fiduciaire est venue les 19 et 20 avril contrôler les comptes ; elle nous encourage vivement à investir ; elle estime que nous avons les liquidités nécessaires.

Ceci dit, si les comptes de notre commune sont ce qu'ils sont, nous le devons non seulement aux bonnes entrées fiscales, mais aussi à la rigoureuse gestion de notre boursier et de toute son équipe qui ont notre entière confiance ; car sans eux – rien ne serait vraiment possible !

Pour conclure, j'aimerais – au nom de la Municipalité – remercier ici tous les collaborateurs de la commune qu'ils soient administratifs, extérieurs, concierges, ils méritent notre reconnaissance pour tout le travail accompli, leur disponibilité et leur efficacité. La Municipalité ne voudrait pas oublier toutes les personnes qui travaillent dans l'ombre : les Petits Poussins, midicroque, les bibliothécaires, les patrouilleuses, notre pasteur et son équipe, nos sociétés locales et tous ceux qui de près ou de loin œuvrent pour le bien de Penthalaz. Ce qui permet à notre commune d'être ce qu'elle est. Que tout le monde soit chaleureusement remercié.

Quant à vous, Mesdames et Messieurs les Conseillers, un merci particulier pour votre investissement, votre soutien et pour la confiance que vous nous témoignez.

◇ Conclusions au Conseil Communal

Nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, à bien vouloir délibérer et vous prononcer sur les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE PENTHALAZ

après avoir pris connaissance du préavis municipal N° 59 – 2010, entendu le rapport de la Commission de gestion chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

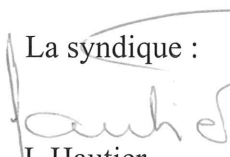
décide

1. d'adopter les comptes de la Bourse communale de l'exercice 2009 se soldant par un excédent de revenus de CHF 1'025'590.48, avant les écritures finales ci-dessous ;
2. d'autoriser, selon détail figurant dans les comptes, des attributions pour un montant total de CHF 1'024'800.- :
 - au fonds de réserve pour perte s/débiteurs Bourse communale ;
 - au fonds de réserve pour capitalisation Valorsa SA ;
 - au fonds de réserve pour le renouvellement de l'informatique ;
 - au fonds de réserve pour le renouvellement des véhicules ;
 - au fonds de réserve pour équipements sportifs et places de jeux,
 - au fonds de réserve pour travaux d'utilité publique (travaux) ;
 - au fonds d'utilité publique (développement) ;
 - au fonds de réserve pour écoles et collège du Cheminet,
 - au fonds de réserve pour modération du trafic,
 - au fonds de réserve pour l'entretien des cours d'eau ;
 - au fonds de réserve pour études interdomaines du quartier de la Gare,
 - au fonds de réserve pour reprise des actifs et passifs
de l'Association de la Piscine et Camping de Penthalthaz,
 - au fonds de réserve pour la construction et l'entretien des routes.
3. de virer le boni de l'exercice de CHF 790.48 au compte capital ;
4. de donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour 2009.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 13 avril 2010.

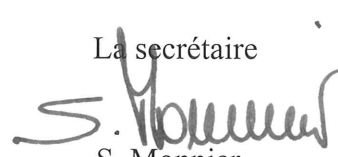
AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique :


I. Hautier



La secrétaire


S. Monnier



Représentation pour la Suisse Romande du Service
de Révision et d'Organisation de l'Association des
Communes Suisses

Boulevard de Grancy 7, 1006 Lausanne
Case postale 645

CH - 1001 LAUSANNE

Tél ++41 - (0)21 321 26 10

Fax ++41 - (0)21 321 26 11

rod@migigrouppfid.com

TVA 245 966

mgi group
fiduciaire s.a.

Rapport de l'organe de révision
sur les comptes de la commune de
PENTHALAZ

1305 Penthaz

BM/PG

Lausanne, le 30 avril 2010

Madame la Syndique,
Madame, Monsieur,

En qualité d'organe de révision de votre commune, nous avons vérifié, conformément au règlement cantonal du 29 octobre 2003, la comptabilité et les comptes annuels présentés par la Municipalité et votre boursier pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la Municipalité alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant sur la base des directives minimales édictées par le Département des institutions et des relations extérieures. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance et l'agrément de notre société, sous le n° de registre 502294, auprès de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux directives du Canton.

En conclusion de notre rapport, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis:

- le bilan tel qu'il vous est présenté avec un total de CHF 19'710'503.42
=====
- le compte de fonctionnement de l'exercice 2009 présentant un bénéfice de CHF 790.48
=====

MGI GROUP Fiduciaire S.A.
Représentation pour la Suisse Romande
ROD Service de Révision et d'Organisation de
l'Association des Communes suisses

Benoît MENOUD Pascal GUGLER
Expert-comptable diplômé Expert fiduciaire diplômé
Réviseurs responsables

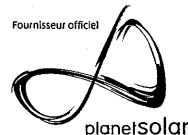
Siège à Lausanne - Succursales à Genève, La Chaux-de-Fonds, Nord Vaudois (Chavornay) et Fribourg (Givisiez et Bossonnens)
www.migigrouppfid.com

Membre de la CHAMBRE FIDUCIAIRE

Membre FIDUCIAIRE | SUISSE

Autorité fédérale de surveillance en matière de révision ASR:
agrément numéro 502294 en qualité d'expert-réviseur agréé

Fournisseur officiel



« Un matin, une idée voit le jour.
Aujourd'hui cette vision est
devenue un rêve commun »
www.planetsolar.org

COMMUNE DE PENTHALAZ

RECAPITULATION DES INVESTISSEMENTS 2009

Compte	Objet	Préavis	Voté par le Cons.comm.	Solde au début de l'exercice	Mouvements de l'exercice en cours						Solde à la fin de l'exercice	Intérêts de la dette	
					Dépenses	Recettes		Amortissements					Transf. du PA au PF
						Subsides	Div. & partic. de tiers	Sel budget (rubr. 331)	Sel préavis (rubr. 331)	Supplémentaires (rubr. 332)			
9.141.01.14	Séparatif Cheminet-Loëtaz	24 - 96	1'491'000.00	540'100.00	-	-	-	29'400.00		-		510'700.00	17'876.23
9.141.01.19	Eglise-Ch. Rouge, séparatif, étapes 1 & 2	17-00 & 29-00	1'204'600.00	494'800.00	-	-	-	21'300.00		-		473'500.00	15'893.73
9.141.01.22	Ch. Rouge-Etangs, séparatif 3ème étape	12-02	618'300.00	426'000.00	-	-	-	17'000.00		-		409'000.00	7'892.46
9.141.01.23	Constr. Rte Dessous-la-Ville	36-04	755'700.00	90'000.00	-	-	-	10'000.00	-	-		80'000.00	750.00
9.141.01.24	Conduite EP Dailens-Charrières	58-05	690'000.00	370'161.95	-	-	-	13'961.95		-		356'200.00	14'132.54
9.141.01.25	Séparatif Ch. du Mt-Blanc-Rte de la Gare	59-05	250'000.00	189'546.75	5'599.40	-	-	5'800.00	-	-		189'346.15	Compris ds constr.
9.141.01.26	Giratoire Coss-Gare	17-07	2'565'000.00	7'503.20	731'599.50	-	107'476.40	-	406'270.00	-		225'356.30	10'289.43
9.141.01.29	Ch. Rouge, trot & cduite EP	18-07	734'500.00	77'336.65	138'785.80	-	2'608.65	9'800.00	-	-		203'713.80	Compris ds constr.
9.141.01.30	Modération trafic, ét. 1&2	23-07	93'000.00	-	11'015.45		-	5'715.45		-		5'300.00	Trésorerie crte
9.143.01.01	Centre communal "Le Verger"	04-86	7'715'000.00	1'967'400.00	-	-	-	240'000.00		-		1'727'400.00	56'743.20
9.143.01.02	Bâtiments "pour mémoire"		-	1.00	-	-	-	-		-		1.00	-
9.143.01.11	Collège Cheminet I, extension	39-89 & 06-90	8'708'000.00	2'627'000.00	-	-	-	178'000.00		-		2'449'000.00	130'405.37
9.143.01.14	Collège Cheminet II, restructur.	19-91 & 26-92	5'284'000.00	1'853'000.00	-	-	-	109'000.00		-		1'744'000.00	
9.143.01.21	Réf. Salle Gym Cheminet	13-02	742'200.00	461'000.00	-	-	-	23'000.00		-		438'000.00	11'180.27
9.143.01.24	Constr. Skate-park & Agorespace	54-05	178'000.00	-	-	-	-	-		-		-	-
9.143.01.26	Achat imm. Gare 40	62-05	620'000.00	557'900.00	-	-	-	20'700.00		-		537'200.00	16'754.72
9.143.01.28	Achat imm. Rte Vuy 3	19-07	1'110'000.00	606'000.00	-	-	-	22'000.00	-	-		584'000.00	23'593.60
9.143.01.30	Constr. Columbarium	49-09	180'000.00	-	-	-	-	-	-	-		-	Trésorerie crte
9.143.01.31	Rénov. Places de jeux	50-09	226'000.00	-	56'150.40		-	-	-	-		56'150.40	Trésorerie crte
9.144.01.05	Constr. Réservoir Montjoux & chbre	17-03 & 27-04	708'000.00	169'600.00	-	-	-	21'200.00	-	-		148'400.00	-
9.144.01.11	Création réseau EP 1 - PPA Câbleries	40-09	609'500.00	-	252'862.20	-	13'406.95	13'100.00	-	-		226'355.25	Trésorerie crte
9.144.01.12	Création réseau EP 2 - PPA Câbleries	40-09	1'200'000.00	-	983.35	-	59.20	-	-	-		924.15	Trésorerie crte
9.144.01.13	Création réseau EP 3 - PPA Câbleries	40-09	562'400.00	-	18'505.05	-	1'114.45	-	-	-		17'390.60	Trésorerie crte
9.146.01.02	Mobil.,mach. & véhic."pr mémoire"		-	1.00	-	-	-	-		-		1.00	-
9.146.01.04	Renouvellement parc informatique	à venir	-	-	9'612.00	-	-	-		-		9'612.00	-
9.15	Prêts et capitaux de dotations	divers	divers	17'786.00	-		12'770.00	-		-	-	5'016.00	-
9.170.02	Elabor PGEE & PDDE	35-01	248'800.00	28'200.30	-	-	-	3'400.00		-		24'800.30	994.85
9.170.03	Révision PGA Penthalmaz	45-05 & 31-08	270'000.00	48'465.90	-	-	-	2'700.00		-		45'765.90	-
9.170.05	Modif. PPA Câbleries secteur sud	47-09	170'000.00	-	34'934.17	-	-	-		-		34'934.17	-
Totaux du patrimoine administratif			36'934'000.00	10'531'802.75	1'260'047.32	-	137'435.65	746'077.40	406'270.00	-	-	10'502'067.02	306'506.40
								Rubr. 330 pr le PF					
9.120	Titres et placements		-	69'001.00	-	-	65'000.00	-	-	-	-	4'001.00	-
9.123.01	Terrains et bâtiments divers du PF		-	830'000.00	-	-	-	-	-	-	-	830'000.00	-
9.123.02	Mais.Ville, réfection & rénovation	02 - 98	1'500'000.00	811'200.00	-	-	-	34'700.00	-	-	-	776'500.00	25'463.60
9.129	Stocks divers		-	955.00	5'270.00	-	1'148.60	-	-	-	-	5'076.40	-
Totaux du patrimoine financier			1'500'000.00	1'711'156.00	5'270.00	-	66'148.60	34'700.00	-	-	-	1'615'577.40	25'463.60
TOTAUX GENERAUX			38'434'000.00	12'242'958.75	1'265'317.32	-	203'584.25	1'187'047.40	-	-	-	12'117'644.42	331'970.00

COMMUNE DE PENTHALAZ - BILAN 2009

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2009	Mouvement		Bilan au 31.12.2009
			Débit	Crédit	
9.1	----- A C T I F -----	20'050'616.74	22'973'368.09	23'313'481.41	19'710'503.42
	----- PATRIMOINE FINANCIER -----				
9.10	DISPONIBILITES	5'108'536.05	10'697'436.69	11'488'696.72	4'317'276.02
9.100.01	Caisse	3'737.95	63'659.15	64'094.95	3'302.15
9.100.02	Petites caisses & fds de roulement	1'494.55	68'420.50	67'794.40	2'120.65
9.100.022	Pte caisse Contr.Hab. & Police	500.00	50'666.00	49'422.00	1'744.00
9.100.023	Pte caisse pmts terminal cartes		8'754.50	8'754.50	
9.100.026	Pte caisse de la buvette du C.C.	900.00		900.00	
9.100.027	Machine à affranchir EcoMail-Frama	94.55	9'000.00	8'717.90	376.65
9.101.01	Comptes de chèques postaux	553'167.75	1'625'777.81	16'320.19	2'162'625.37
9.101.011	CCP 10- 45 56-5 Bourse communale	553'167.75	1'625'777.81	16'320.19	2'162'625.37
9.102	Comptes bancaires	4'550'135.80	8'939'579.23	11'340'487.18	2'149'227.85
9.102.010	B.C.V. c/c Caisse BC 5166.37.69	10'607.60	30'255.50	33'415.00	7'448.10
9.102.011	B.C.V. c/c Commune 942.20.90	3'921'851.20	8'304'328.48	10'807'065.28	1'419'114.40
9.102.012	C.E.D.C. c/c 20 5.106.443.10	98'021.90	504'995.25		603'017.15
9.102.013	Cptes bcaires en cours pr constr.				
9.102.015	B.C.V. c/c Libor entreprise S 5178.90.49	19'655.10		6.90	19'648.20
9.102.018	C.E.D.C. c/c mvt fonds 20 5.106.444.08				
9.102.02	Placements bancaires a court terme	500'000.00	100'000.00	500'000.00	100'000.00
9.11	DEBITEURS ET COMPTES-COURANTS	2'431'567.64	10'471'327.48	9'814'110.64	3'088'784.48
9.111	Comptes-courants débiteurs	96'208.43	753'199.58	727'446.56	121'961.45
9.111.02	c/c A.F.C. impot antic.a récupérer	62'730.58	22'553.40	62'842.58	22'441.40
9.111.03	c/c A.V.S. Commune employés/yeur		216'600.00	216'600.00	
9.111.04	c/c C.I.P. - parts employés/yeur		82'239.15	82'239.15	
9.111.05	c/c Allocations familiales à récup				
9.111.06	c/c Gérance immobilière		49'619.25		49'619.25
9.111.08	c/c ABJPPD	14'642.00	91'238.80	105'880.80	
9.111.10	c/c Nacelle hydroélectrique		4'602.20	4'602.20	
9.111.11	c/c Ass.Piscine & Camping Plz&env.		19'730.01	19'730.01	
9.111.12	c/c ASIcOpe		37'323.87	37'323.87	
9.111.13	c/c Giratoire - SI sur le canal SA (max.100'000.-)	4'049.50	95'950.50	100'000.00	
9.111.14	c/c ATPT		28'812.95	28'812.95	
9.111.21	c/c Lutte c/feu bactérien		870.95	870.95	
9.111.45	c/c TVA déchets imp.pr.s/fonctionnt		41'858.75	24'822.20	17'036.55
9.111.46	c/c TVA égouts&épur. imp.pr.s/fonctionnt	3'771.25	8'159.45	4'913.60	7'017.10
9.111.47	c/c TVA égouts&épur. imp.pr.s/investisst				
9.111.48	c/c TVA déchets imp.pr.s/investist				
9.111.81	c/c TVA eau imp.préal.s/fonctionnt	11'015.10	53'640.30	38'808.25	25'847.15
9.111.82	c/c TVA eau imp.préal.s/investisst				

COMMUNE DE PENTHALAZ - BILAN 2009

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2009	Mouvement		Bilan au 31.12.2009
			Débit	Crédit	
9.112.01	c/c Recette, impôts a encaisser	1'735'300.46	7'940'535.35	7'392'863.88	2'282'971.93
9.115	Autres débiteurs	600'058.75	1'777'592.55	1'693'800.20	683'851.10
9.115.01	Débiteurs divers (hors progr.DB)	402'794.45	349'802.10	420'641.00	331'955.55
9.115.02	Revenus des immeubles du PF et PA				
9.115.10.01	Débiteurs voirie	22'532.30	301'553.25	295'170.25	28'915.30
9.115.10.02	Débiteurs taxe non pompier	1'480.00	45'475.00	44'943.15	2'011.85
9.115.10.03	Débiteurs eau potable/entr. égouts	104'989.90	797'798.30	667'635.75	235'152.45
9.115.10.99	Débiteurs divers (par progr.DB)				
9.115.11	Débiteurs Administr. générale	35'433.25	221'536.05	200'453.35	56'515.95
9.115.13	Débiteurs Domaines & batiments	9'847.85	49'277.45	46'297.75	12'827.55
9.115.14	Débiteurs Travaux	21'129.65	10'672.90	15'929.65	15'872.90
9.115.99	Débiteurs "arrangements"	1'851.35	1'477.50	2'729.30	599.55
9.12	PLACEMENTS	1'711'156.00	5'474.40	101'053.00	1'615'577.40
9.120	Titres et placements	69'001.00	120.00	65'120.00	4'001.00
9.120.01	BCV, bdc 1.875 % éch 06-09 Fds Stadler	5'000.00		5'000.00	
9.120.02	BCV, bdc 1.875 % éch 06-09 Fds H.Epars	5'000.00		5'000.00	
9.120.03	BCV, bdc 1.875 % éch 06-09 Fds Sauer	5'000.00		5'000.00	
9.120.04	BCV, bdc 1.875 % éch 06-09 Fds A.Epars	50'000.00		50'000.00	
9.120.05	Mut.Vdse.Acc. 30 parts soc.de 100-	3'000.00			3'000.00
9.120.06	CEDC, 2 parts soc.de 500.- nominal	1'000.00	120.00	120.00	1'000.00
9.120.08	BVA Holding, 1 certif N° 63, 2 actions nominatives de 100.-	1.00			1.00
9.123.01	Terrains et batiments	830'000.00			830'000.00
9.123.02	Maison de Ville	811'200.00		34'700.00	776'500.00
9.129.01	Stock cadeaux jeunes citoyens		5'354.40	1'033.00	4'321.40
9.129.02	Stock cartons de lotos	955.00		200.00	755.00
9.13	ACTIFS TRANSITOIRES	267'554.30	493'001.50	573'757.30	186'798.50
9.139.01	Actifs transitoires	267'554.30	198'351.25	279'107.05	186'798.50
9.139.02	c/c compte d'attente		225'389.65	225'389.65	
9.139.03	Mouvements de fonds de trésorerie				
9.139.04	c/c cpte attente sal. pmt espèce		16'991.25	16'991.25	
9.139.05	c/c cpte attente sal.retenues		52'269.35	52'269.35	

COMMUNE DE PENTHALAZ - BILAN 2009

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2009	Mouvement		Bilan au 31.12.2009
			Débit	Crédit	
	---- PATRIMOINE ADMINISTRATIF ----				
	Postes 9.14 à 9.17 détaillés sur récapitulation annexée				
9.14	INVESTISSEMENTS	10'437'350.55	1'248'972.13	1'294'772.03	10'391'550.65
9.141.01	Ouvrages gén.civ.& assainissements	2'195'448.55	894'701.88	637'034.18	2'453'116.25
9.143.01	Batiments et constructions	8'072'301.00	69'770.55	606'320.15	7'535'751.40
9.144.01	Install. des services industriels	169'600.00	274'887.70	51'417.70	393'070.00
9.146.01	Mobilier, machines et véhicules	1.00	9'612.00		9'613.00
9.15	PRETS ET CAPITAUX DE DOTATIONS	17'786.00	50.40	12'820.40	5'016.00
9.152	Prets	17'772.00		12'770.00	5'002.00
9.152.04	Fondation EMS "La Venoge"(Participation au capital initial)	1.00			1.00
9.152.05	EFDC Mamans de jour, avce trésorerie 07/08	12'145.00		12'145.00	
9.152.07	Fondation "Habitat L'Avenir"(Capital initial)	1.00			1.00
9.152.08	Funic.Cossonay-gare-ville Convention du 24.2.97	5'625.00		625.00	5'000.00
9.153	Titres	14.00	50.40	50.40	14.00
9.153.01	Rde Energie Holding SA, 2000 actions nominatives de 25.-	1.00			1.00
9.153.03	Sucr.Aarberg&Frauenfeld SA, 84 act.nomin.10.-	1.00	50.40	50.40	1.00
9.153.04	Beaulieu exploitation SA, 6 act nom de 100.-	1.00			1.00
9.153.05	Mais.Jnesse Vers l'Eglise, 5 parts	1.00			1.00
9.153.06	CVC (Coop vdse cautionnt) 250.-	1.00			1.00
9.153.07	CVC (Coop vdse cautionnt) 20.-	1.00			1.00
9.153.08	Ctre Intercomm.Glace Malley 2 act.	1.00			1.00
9.153.09	SAPJV, 5 act. nominales de 100.-	1.00			1.00
9.153.10	CRIDEC, 8 actions nom. 1'000.-	1.00			1.00
9.153.11	SAPJV,100 act.nlles nomin.de 100.-	1.00			1.00
9.153.12	Holdigaz, 85 actions nominatives, val nom 10.-	1.00			1.00
9.153.13	Funic.Coss.Gare-Ville, 300 actionsporteur 50.- nominal 1931	1.00			1.00
9.153.14	VALORSA SA,certif actions nomin.lib.100% (55x800.-&19x2400-)	1.00			1.00
9.153.16	AFV-BV,3 parts soc. 250.- nominal	1.00			1.00
9.16	SUBV. & PARTIC. A AMORTIR				
9.162	Partic.s/invest.à des ass.de comm.				
9.165	Autres subv. d'investisst à amort.				
9.17	AUTRES DEPENSES A AMORTIR	76'666.20	57'105.49	28'271.32	105'500.37
9.170.02	Elabor. PGEE & PDDE, préavis 35-2001, CC 25.06.01, 248'800.-	28'200.30		3'400.00	24'800.30
9.170.03	Révision PGA, préav 45-05&31-08, 140'000.-&130'000.-	48'465.90		2'700.00	45'765.90
9.170.04	Dépenses interdomaines du quartier de la Gare		21'999.67	21'999.67	
9.170.05	Modif PPA, sect sud, préavis 47-09, 170'000.-, CC 31.08.09		35'105.82	171.65	34'934.17
9.19	DECOUVERT				
9.190.01	Découvert				

COMMUNE DE PENTHALAZ - BILAN 2009

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2009	Mouvement		Bilan au 31.12.2009
			Débit	Crédit	
9.2	----- P A S S I F -----	-20'050'616.74	10'371'429.67	10'031'316.35	-19'710'503.42
9.20	ENGAGEMENTS COURANTS	-591'759.34	6'386'454.75	6'718'647.23	-923'951.82
9.200.01	Créanciers pmts électroniques	-496'119.80	6'242'948.71	6'594'851.38	-848'022.47
9.200.02	Créanciers	-76'787.32	81'577.32	41'982.10	-37'192.10
9.204.02	c/c Ass.Piscine & camping Plz&env.				
9.206.03	c/c AVS, parts employés/yeur				
9.206.04	c/c CIP, parts employés/yeur				
9.206.45	c/c AFC-TVA due/élimin.déch./6,5%		20'743.25	31'805.25	-11'062.00
9.206.46	c/c AFC-TVA due/égouts&épur./ 7,6%	-12'339.12	18'639.47	15'987.60	-9'687.25
9.206.81	c/c AFC-TVA due/Serv.eaux/ 2,4 %	-5'313.10	22'546.00	34'020.90	-16'788.00
9.206.82	c/c AFC-TVA due/Serv.eaux/ 7,6%				
9.206.99	TVA non imposable				
9.209.01	c/c dépôt garantie clés bât. comm.	-1'200.00			-1'200.00
9.21	DETTES A COURT TERME	-331'048.00	519'774.68	884'711.93	-695'985.25
9.210.03	CEDC c/c commune 20 5.106.443.10				
9.210.04	BCV c/c commune 942.20.90				
9.210.07	BCV c/constr.5042.59.71, Elabor. PGEE & PDDE	-31'747.00	642.10	4'694.85	-35'799.75
9.210.15	BCV c/constr.5120.56.05 Séparatif EU/EC Mt-Blanc-Rte Gare	-206'946.75		5'599.40	-212'546.15
9.210.16	BCV c/constr 5164.04.29 Giratoire de la gare	-12'307.60	515'795.08	735'628.83	-232'141.35
9.210.17	BCV c/constr 5170.03.88 Ch. Rouge, trottoir & cduite EP	-80'046.65	3'337.50	138'788.85	-215'498.00
9.210.99	Placts en ATF à court terme s/cptes constr.				
9.22	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	-12'526'250.00	2'752'872.89	816'147.89	-10'589'525.00
9.221.02	BCV, ATF pr Cheminet-Piscine 2004-2010 à 3,2%	-540'100.00	46'923.23	17'523.23	-510'700.00
9.221.05	BCV, ATF 5040.21.68 pr div. DIPA, 2006-2016 à 3,17%	-1'306'000.00	97'070.33	41'070.33	-1'250'000.00
9.221.06	BCV, ATF 5108.99.15 pr Sépar. Ch.Rouge-Etangs, 05-11 à 2,2%	-325'700.00	20'158.46	7'158.46	-312'700.00
9.221.08	BCV, ATF 5160.74.48 Cduite EP Daill.Charrières, 07-17, 3,84%	-369'900.00	27'832.54	14'132.54	-356'200.00
9.221.10	CEDC, OS 18 5.200.103.02 "Verger" 31.8.03-31.8.10 à 3,25%	-1'531'750.00	256'517.69	47'517.69	-1'322'750.00
9.221.13	CEDC, OS Verger 18 5.108.374.04, taux var 1999-2015	-326'000.00	46'000.00		-280'000.00
9.221.14	BCV, ATF 5092.06.36 Réfec.salle gym Cheminet 04-10 2,8%	-361'400.00	24'060.27	10'160.27	-347'500.00
9.221.15	BCV, ATF 5103.96.91 Achat bât. Rte Cossonay 2, 05-11 2.23%	-459'450.00	27'589.43	10'289.43	-442'150.00
9.221.16	BCV, ATF 5120.20.35 Achat bât Rte Gare 40, 06-16, 2,99%	-557'900.00	37'454.72	16'754.72	-537'200.00
9.221.17	BCV, ATF 5160.76.11 Achat bât Rte Vuy 3 (Cure), 07-17, 3,84%	-606'000.00	45'593.60	23'593.60	-584'000.00
9.221.21	LDR, prêt sans int. 1992-2009 Extens. collège Cheminet	-105'000.00	105'166.25	166.25	
9.221.22	LDR, prêt sans int. 1993-2013 Restructur. collège Cheminet	-244'800.00	49'300.00		-195'500.00
9.221.23	LDR, prêt sans int. 1997-2011 Cheminet-Loëttaz, séparatif	-47'000.00	15'700.00		-31'300.00
9.221.24	LDR, prêt sans int. 2002-2010 Eglise/Ch. Rouge, séparatif	-38'250.00	19'125.00		-19'125.00
9.221.25	LDR, prêt sans int. 2004-2019 Réf.salle gym Cheminet	-99'600.00	9'100.00		-90'500.00
9.221.26	LDR, prêt sans int. 2005-2014 Ch.Rouge-Etangs, séparatif	-97'800.00	16'300.00		-81'500.00
9.221.27	LDR Daillens, prêt sans int. 06-16 Réservoir&cduite Montjoux	-169'600.00	21'200.00		-148'400.00
9.221.28	LDR, prêt sans int. 2007-2017 Rte Dessous-la-Ville	-90'000.00	10'000.00		-80'000.00
9.221.32	BCV, ATF 5110.82.64 Coll. Cheminet, 500'000, 09-14, 2.1%	-500'000.00	509'826.94	509'826.94	-500'000.00
9.221.33	BCV, ATF 5110.82.68 Coll. Cheminet, 1 Million, 05-09, 1,88%	-1'000'000.00	1'013'995.55	13'995.55	
9.221.34	BCV, ATF 5110.82.78 Coll. Cheminet, 2 Millions, 05-11, 2,13%	-2'000'000.00	43'191.67	43'191.67	-2'000'000.00
9.221.35	BCV, ATF 5110.82.83 Coll. Cheminet, 2 Millions, 07-13, 3.56%	-1'750'000.00	310'767.21	60'767.21	-1'500'000.00

COMMUNE DE PENTHALAZ - BILAN 2009

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2009	Mouvement		Bilan au 31.12.2009
			Débit	Crédit	
9.23	ENGAGEMENTS ENV. DES FDS SPECIAUX	-65'000.00	65'000.00		
9.233.01	Fds Rodolphe Stadler - pr jeunes de Penthaz "2006"	-5'000.00	5'000.00		
9.233.02	Fds Henriette Epars - pr jeunes de Penthaz "2006"	-5'000.00	5'000.00		
9.233.03	Fds Mme & M. Ls Sauer - pr jeunes de Penthaz "2006"	-5'000.00	5'000.00		
9.233.04	Fds Auguste Epars - pr jeunes de Penthaz "2006"	-50'000.00	50'000.00		
9.25	PASSIFS TRANSITOIRES	-182'425.95	228'920.95	179'546.49	-133'051.49
9.259.01	Passifs transitoires	-182'425.95	228'920.95	179'546.49	-133'051.49
9.28	FINANCT SPECIAUX & FDS DE RESERVE	-5'318'593.07	418'406.40	1'431'472.33	-6'331'659.00
9.280	Fds alim. par recettes affectées & risques futurs	-2'124'521.72	12'136.40	431'472.33	-2'543'857.65
9.280.01	Financt spécial du serv. des eaux	-537'669.62		297'111.08	-834'780.70
9.280.02	Fin.spec. du serv. de déf. incendie	-62'216.27			-62'216.27
9.280.03	Fin.spec. serv. égouts & épuration	-457'374.13			-457'374.13
9.280.04	Fds rés pr perte s/débiteurs BC	-92'900.80		20'000.00	-112'900.80
9.280.05	Fds rés pr impôts	-200'000.00			-200'000.00
9.280.06	Fds rés provision s/taxes EU/EC	-4'768.20	4'768.20	5'500.00	-5'500.00
9.280.07	Fds rés provision s/taxes eau potable	-4'768.20	4'768.20	5'500.00	-5'500.00
9.280.08	Fds rés provision s/taxes PCi	-2'600.00	2'600.00	5'200.00	-5'200.00
9.280.09	Fds pr les jeunes de PLZ - capital minimum 100'000.-	-35'000.00		65'461.25	-100'461.25
9.280.10	Fds rés pr perte s/débiteurs impôts	-276'000.00		24'000.00	-300'000.00
9.280.11	Fds rés pr péréquation & fact.sociale	-200'000.00			-200'000.00
9.280.12	Fds rés pr capitalisation Valorsa	-20'000.00		4'800.00	-24'800.00
9.280.13	Fds rés dispenses constr. abris PC	-231'224.50		3'900.00	-235'124.50
9.281	Fds renouvel & rénovation	-250'000.00		105'000.00	-355'000.00
9.281.01	Fds rés pr informatique	-100'000.00		5'000.00	-105'000.00
9.281.02	Fds rés pr véhicules	-150'000.00		100'000.00	-250'000.00
9.282	Fonds de réserve	-2'944'071.35	406'270.00	895'000.00	-3'432'801.35
9.282.03	Fds rés pr équipts sportifs & places de jeux	-300'000.00		50'000.00	-350'000.00
9.282.06	Fds rés pr trav.d'utilité publique	-314'094.45		100'000.00	-414'094.45
9.282.08	Fds rés pr défense incendie (réseau & bât.)	-400'000.00			-400'000.00
9.282.09	Fds d'utilité publique (développement)	-220'000.00		80'000.00	-300'000.00
9.282.10	Fds rés pr PGA (préavis 31-2008)	-130'000.00			-130'000.00
9.282.12	Fds rés Lotisst Maisons neuves (c/partie ch.foncières)				
9.282.13	Fds rés mobilier "Verger"	-268.55			-268.55
9.282.14	Fds rés pr amort. du découvert				
9.282.15	Fds rés Imm. Vignettes (c/partie ch.foncières)				
9.282.16	Fds rés Imm. Dessous-la-Ville (c/partie ch.foncières)	-79'490.00	79'490.00		
9.282.17	Fds rés Imm. Loëttaz-Barges (c/partie ch.foncières)	-367'068.85	326'780.00		-40'288.85
9.282.18	Fds rés pr écoles & coll. du Cheminet	-172'336.15		50'000.00	-222'336.15
9.282.19	Fds rés pr bât.communaux	-500'813.35			-500'813.35
9.282.20	Fds rés pr Giratoire Coss-Gare				
9.282.21	Fds rés pr modération de trafic	-170'000.00		100'000.00	-270'000.00
9.282.22	Fds communal d'économie d'énergie (FCEE)	-160'000.00			-160'000.00
9.282.23	Fds rés pr l'entr. des cours d'eau	-30'000.00		10'000.00	-40'000.00
9.282.24	Fds rés pr études interdomaines quartier Gare	-100'000.00		70'000.00	-170'000.00
9.282.25	Fds rés pr reprise Ass. Piscine & camping			280'000.00	-280'000.00
9.282.26	Fds rés pr constr & entr des routes			155'000.00	-155'000.00
9.29	CAPITAL	-1'035'540.38		790.48	-1'036'330.86
9.290.01	Capital	-1'035'540.38			-1'035'540.38
9.295.01	Résultat de l'année en cours			790.48	-790.48

Pour mémoire - ENGAGEMENTS HORS BILAN - 2009

Plafond de risques pour cautionnements et autres engagements : CHF 2'000'000.-, selon préavis 11-2006 accepté par le Conseil communal le 11.12.2006

1 - CAUTIONNEMENTS ACCORDES

N° d'ordre	Créancier	Cautionné	Genre de cautionnement	Année du cautionnement	Nominal	Objet	Montant dû au 31 déc.	Autorisations	
								Conseil comunal	Dpt (DIRE)
1	BCV	Ass. Piscine & Camping de Penthaz	solidaire	1963	31'000.00	Travaux de réfection	31'000.00	2 avril 1963	18 avril 1963
2	BCV	Ass. Piscine & Camping de Penthaz	solidaire	1997	240'000.00	Réfection install. techniques, selon prêt BCV	150'000.00	14 décembre 1992	1 juin 1993
3	Etat VD/LDR	Ass. Piscine & Camping de Penthaz	simple	1995	122'000.00	Réfection install. techniques	-	14 décembre 1992	1 juin 1993
4	BCV	Fondation "Habitat l'Avenir", libéré le 28.12.2007	solidaire	1993	-	Constr. imm. Ch. Rouge 1-3	-	28 juin 1993	11 janvier 1994
5	Schumacher F.	Photocopieuse Infotec MP C3300AD	Leasing	01.03.09 au 28.02.2014	18'485.20	Solde locations à verser, selon tableau	15'404.35		
Totaux			* La TVA n'est pas comprise dans les montants des leasing		411'485.20		196'404.35		

2 - AUTRES ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

Toutes les Associations auxquelles participe la Commune (montant non détaillé, selon instructions de la Préfecture)

3 - GARANTIES FOURNIES

Néant

PLACEMENTS (9.120) & TITRES (9.153)

En ce qui concerne les différences de cours sur titres des placements du Patrimoine financier, elles ne sont pas enregistrées, car de trop peu d'importance.

Pour les titres du Patrimoine administratif, du fait de leur affectation, ils figurent chacun pour Fr. 1.-, qu'ils aient un cours estimé ou non.

Cette année, nous avons opéré les mouvements suivants :

Les comptes 9.120.01 à 04 d'un capital total de CHF 65'000.- qui étaient la contre-partie des Fonds spéciaux 9.233.01 à 04, ont été virés dans le fonds pour les jeunes de Penthaz 9.280.09 qui était de CHF 35'000.-. Le montant total de CHF 100'000.- est placé à court terme via le compte 9.102.02, alors que les intérêts de CHF 641.25 viennent s'ajouter au capital initial du fonds (9.280.09).

Résultat 2009

avant

répartition

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	2'805'192.73	1'493'000.21	2'941'900.00	1'374'800.00	2'603'136.93	1'367'018.89
2	FINANCES	2'688'028.52	10'365'867.87	2'140'600.00	8'355'500.00	4'821'059.65	11'206'805.31
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'929'085.02	1'227'305.55	2'053'600.00	1'252'200.00	1'749'627.07	1'277'338.25
4	TRAVAUX	1'540'915.01	834'011.68	1'155'300.00	464'800.00	2'477'675.03	1'151'751.48
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'597'839.18	24'790.85	1'453'500.00	21'000.00	1'296'242.43	20'774.60
6	POLICE	537'095.28	189'651.45	576'800.00	179'000.00	489'910.25	130'154.80
7	SECURITE SOCIALE	2'015'039.39	4'158.00	1'879'000.00		1'388'476.10	
8	SERVICES INDUSTRIELS	663'274.45	663'274.45	553'000.00	553'000.00	603'959.60	603'959.60
	TOTAUX	13'776'469.58	14'802'060.06	12'753'700.00	12'200'300.00	15'430'087.06	15'757'802.93
	Excédent de revenus	1'025'590.48			553'400.00	327'715.87	
	Disponible pour répartition		1'025'590.48				
	Proposition d'amortissements extraordinaires :						
	Néant	-					
	Proposition d'attributions aux fonds de renouvellements, de rénovations, et de réserves :						
9.280.04 CR	Pour pertes sur débiteurs Bourse communale	20'000.00	Augmentation réglementaire et prévisionnelle				
9.280.12 CR	Pour capitalisation Valorsa SA (augmentation des habitants)	4'800.00	Selon statut des actionnaires				
9.281.01 CR	Pour renouvellement de l'informatique	5'000.00	Préavis au CC printemps 2010				
9.281.02 CR	Pour renouvellement des véhicules	100'000.00	Préavis à venir & suivi du parc véhicules				
9.282.03 CR	Pour équipements sportifs et places de jeux	50'000.00	Investissements futurs				
9.282.06 CR	Pour travaux d'utilité publique (travaux)	100'000.00	Investissements futurs				
9.282.09 CR	Au Fonds d'utilité publique (développement)	80'000.00	Investissements futurs				
9.282.18 CR	Pour écoles & collège du Cheminet	50'000.00	Investissements futurs				
9.282.21 CR	Pour modération du trafic	100'000.00	Préavis au CC printemps 2010				
9.282.23 CR	Pour l'entretien des cours d'eau	10'000.00	Investissements futurs				
9.282.24 CR	Pour études interdomaines du quartier de la Gare	70'000.00	Couverture préavis 47-09				
9.282.25 CR	Pour reprise actifs et passifs de l'Association de la Piscine et camping de Penthaz	280'000.00	Couverture préavis 43-09				
9.282.26 CR	Pour la constr. & l'entretien des routes	155'000.00	Investissements futurs				
			-1'024'800.00				
	Boni de l'exercice viré à Capital		790.48				

Proposition

de répartition

Récapitulation - Résultat

Compte	Désignation	Comptes 2009		Budget 2009		Comptes 2008	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	2'805'192.73	1'493'000.21	2'941'900.00	1'374'800.00	2'603'136.93	1'367'018.89
2	FINANCES	3'712'828.52	10'365'867.87	2'140'600.00	8'355'500.00	4'821'059.65	11'206'805.31
3	DOMAINES ET BATIMENTS	1'929'085.02	1'227'305.55	2'053'600.00	1'252'200.00	1'749'627.07	1'277'338.25
4	TRAVAUX	1'540'915.01	834'011.68	1'155'300.00	464'800.00	2'477'675.03	1'151'751.48
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	1'597'839.18	24'790.85	1'453'500.00	21'000.00	1'296'242.43	20'774.60
6	POLICE	537'095.28	189'651.45	576'800.00	179'000.00	489'910.25	130'154.80
7	SECURITE SOCIALE	2'015'039.39	4'158.00	1'879'000.00		1'388'476.10	
8	SERVICES INDUSTRIELS	663'274.45	663'274.45	553'000.00	553'000.00	603'959.60	603'959.60
	TOTAUX	14'801'269.58	14'802'060.06	12'753'700.00	12'200'300.00	15'430'087.06	15'757'802.93
	Excédent de revenus	790.48			553'400.00	327'715.87	